

# SOMMAIRE

## INTRODUCTION:

**\*PREMIERE PARTIE:** PRESENTATION DE LA PROVINCE

### I/-ASPECT HISTORIQUE

- A) Ethymologie de Jérada
- B) Historique

### II/-ASPECT HUMAIN

- A) Composition Ethnique et historique
- B) Dialectes et coutumes
- C) Origine des habitants
- D) Structure de la Population
- E) Répartition de la Population
- F) Caractéristiques de la Population

### III/-ASPECT PHYSIQUE:

- A) Potentialités naturelles
- B) Relief
- C) Climax végétal

### VI/-ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET INFRASTRUCTURE DE BASE

- A) Organisation administrative et communale
- B) Infrastructure de base

**\*DEUXIEME PARTIE:** ECONOMIE DE LA PROVINCE

### I/-PRINCIPAUX SECTEURS ECONOMIQUES

- A) Agriculture
- B) Industrie et mines
- C) Tourisme
- D) Artisanat
- E) Commerce
- F)

**\*TROISIEME PARTIE**

### I/-ASPECT SOCIAL

- A) Santé publique
- B) Jeunesse et sports
- C) Education Nationale Caractère
- D) Entraide nationale
- E/ Initiative Nationale pour le Développement Humain

**\*QUATRIEME PARTIE**

Conclusion: propositions pour le développement de la province de Jérada

## **INTRODUCTION**

## **INTRODUCTION**

Créée en 1994 par Décret Royal n° 2-94-64 du 24-01-1994 modifiant et complétant le dahir n° 1-59-351 du 2-12-59 relatif au découpage administratif du Royaume la Province de Jérada qui s'étend sur une superficie de 9300 km<sup>2</sup> (13700 km<sup>2</sup> avant la création de la province de Taourirt) est géographiquement située au Nord-Est du Royaume.

Elle fait partie de la région Economique de l'Oriental et limitée par:

\*La préfecture d'Oujda-Angad au Nord.

\*La province de Figuig au Sud

\*La frontière Moroco-Algérienne à l'Est

\*La province de Taourirt à l'Ouest

Sur le plan humain, la population de la province qui comptait au 2 Septembre 1994, 117.696 habitants dont 79.066 urbains et 38.630 ruraux ne se chiffre actuellement qu'à 105.719 habitants (64.764 habitants en milieu urbain et 40.955 habitants en milieu rural) soit une régression de l'ordre de 10% par rapport au recensement de 1994.

La densité moyenne est de 11 habitants/Km<sup>2</sup>. C'est l'une des densités les plus faibles du Royaume.

Sur le plan économique, bien que la majorité de la population soit agricole, le potentiel agricole reste, toutefois, sous exploitée; Il s'ensuit que seulement 114.000 ha de la superficie totale est généralement cultivables.

L'activité socio-économique est également dominée par le secteur commercial qui occupe une place relativement importante. La présence de quelques 4500 Ressortissants Marocains à l'Etranger constitue un revenu non négligeable pour l'économie de la province.

La province de Jérada recèle par ailleurs plusieurs produits de niche non encore exploités et qui sont considérés comme étant des mesures d'accompagnement au grand projet touristique d'Essaidia (FADESA).

**PREMIERE PARTIE**  
**PRESENTATION DE LA PROVINCE**

## **I) ASPECT HISTORIQUE**

### **A) ETHYMOLOGIE DE JERADA**

Ethymologiquement, l'appellation « Jérada » puise son origine d'une sauterelle (criquet, Jrada en arabe) posée sur le corne d'un bélier (mouton) conduit par une caravane commerciale en provenance du haut plateau à destination de la ville d'Oujda, laquelle sauterelle se serait envolée au croisement de la route nationale n° 17 reliant Oujda à Figuig et la route provinciale n° 406.

Ainsi a pris naissance cette appellation qui porta par la suite le nom de la ville située à proximité de cet endroit (Jérada) connu jadis sous le nom de Feddan Jmel » qui signifie « aire du chameau ».

### **B) HISTORIQUE:**

#### **1) Genèse de la ville de Jérada:**

La création de la ville de Jérada puise son origine avec la découverte du bassin houiller de Jérada.

Cette découverte a été le fruit d'un grand nombre de recherches effectuées par des géologues de la société Belge « Ougré Marihay » lors d'une prospection générale au Maroc Nord-Oriental.

C'est en effet, en Janvier 1927 que J.Horry fût le premier géologue qui a signalé la présence à Jérada de houilles. Il fallait attendre dix mois de recherches condensées à J.Haroy en collaboration avec un autre géologue LAURENTIF pour que la rentabilité de l'exploitation de cet unique gisement au Maroc ne fasse plus l'objet d'incertitude.

En Janvier 1929 fût constituée « la Société Chérifiène des Charbonnages de Jérada » (S.C.C.D) sous l'accord de la société « Ougré Marihay » avec un capital de 18 millions de Francs dont le 1/3 appartient du Bureau de Recherches de Participation Minière.

En 1942, une convention de gérance d'Etat fut conclue.

Ce n'est qu'en 1946 que l'ensemble de l'exploitation était transférée à une nouvelle société dénommée « Charbonnages Nord-Africains » (C.N.A) qui comptait comme principaux participants:

l'Etat Belge, l'Etat Français et l'Etat Marocain.

Après l'indépendance, l'Etat Marocain achète la part de l'Etat Français et porte sa participation capital de la société à 48 %. En 1964, cette part atteint le taux de 54,22%

En Novembre 1972, l'Etat rachète les parts des sociétés belge et française et contrôle ainsi 99% du capital de la société

En Juin 1981, la dénomination de la société devient « Charbonnages du Maroc » (C.d.M)

Il est à souligner par ailleurs que la Province de Jérada a été un haut lieu de l'histoire aussi bien sur le plan spirituel que sur le plan matériel. En effet de par leur position géographique remarquable, certains centres de cette province ont longtemps été la plaque tournante notamment entre le Maghreb et l'Europe. Ils ont pour plusieurs temps constitué un carrefour de caravanes commerciales

Parmi les événements ayant marqué l'histoire de cette province, les trois visites Royales effectuées à la ville de Jérada; La première en 1936 par Feu Mohamed V que Dieu ait son âme en Sa Sainte Miséricorde accompagné du prince

héritier Hassan II. La deuxième en 1962 par Sa Majesté le Roi Hassan II que Dieu ait son âme en sa Sainte Miséricorde

La troisième par Sa Majesté le Roi Mohamed VI en Février 2001. Ces visites marquaient l'intérêt et la sollicitude royale accordée à cette partie du Royaume laquelle s'est illustrée par ses hauts faits historiques et ses actions héroïques pour la défense des valeurs sacrées de la nation

Lors de cette dernière visite, le Souverain a inauguré et donné le coup d'envoi à plusieurs projets socio-économiques destinés à relancer l'ensemble de la province: l'aménagement du territoire, l'eau potable, l'électricité, l'éducation, l'équipement, l'habitat, la jeunesse et sports .

## **II/ ASPECT HUMAIN**

### **A) Composition Ethnique et Historique**

La province de Jérada doit son peuplement à des avancées successives des populations pastorales. La population y est composée de plusieurs ethnies notamment les berbères et les arabes.

En résumé, les habitants de cette province font partie des tribus suivantes:

\*Les tribus des Ouled Sidi Ali bouchnafa, Ouled Sidi Abdelhakem et Béni Mathar qui groupent tous les habitants du Cercle d'Ain Béni Mathar.

\*Les tribus des Béni Yaâla, Ouled Sid Cheikh, Ahl Zaouia et Ouled Bekhti groupant les populations du Cercle de Jérada Banlieue.

### **B) Dialectes et coutumes**

La langue employée généralement est l'arabe comme par tous les habitants et le berbère dans ses diverses formes dialectales qui n'est plus qu'un idiome d'usage familial.

Les coutumes des habitants ne diffèrent guère de celles des autres citoyens de l'oriental notamment en ce qui concerne la vie familiale et religieuse.

Les habitants sont réputés d'excellents guerriers aimant manipuler la poudre qu'ils emploient dans plusieurs occasions (mariages, moussems,...etc).

Ils sont sobres, d'une grande résistance physique, très hospitaliers bien que la situation matérielle de la plupart soit modeste.

### **C) Origine des habitants:**

La population d'origine de la province de Jérada est constituée de tribus berbère et arabe qui transitaient la région de l'oriental en quête de pâturage et de points d'eau.

Parmi les tribus arabes on note Ouled Sidi Ali Bouchnafa, Ouled Sid Cheikh, Bni Mathar, Lamhaya et Ahl Zaouia.

Les tribus de Ouled Bekhti et Bni Yaâla font alors partie des tribus berbères.

### **D) Structure de la population:**

La population de la Province de Jérada est passée de 117.696 habitants au 09 Septembre 2004 à 105.719 habitants soit une régression de 10%.

La densité moyenne est de 11 habitants/Km<sup>2</sup>. C'est l'une des densités les plus faibles du Royaume.

### **E) REPARTITION DE LA POPULATION :**

Sur les 105.719 habitants, 64.764 vivent en milieu urbain et 40.955 en milieu rural soit un taux d'urbanisation situé à 61,26 %

Les minorités étrangères sont quasi-insignifiantes puisqu'on a recensé seulement 271 étrangers. Le nombre de ménages est estimé à 18.468 répartis en 18.468 foyers urbains et 6.361 ruraux.

Le poids démographique de la province dans la région Economique de l'Oriental représente 6,65 %.

Au niveau national, la population de la province ne représente que 0,45 %.

L'évolution de la population urbaine a été beaucoup plus rapide que celle en milieu rural. En effet la prépondérance des urbains qui représentent 67,17 % de la population totale de la province s'explique essentiellement par l'exode rural qu'ont connu les centres de Jérada, Touissit et Ain Béni Mathar érigés actuellement en municipalités, lequel exode s'est intensifié ces dernières années à cause du phénomène de la sécheresse qui sévit pendant plusieurs années consécutives.

### **F) CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION**

La structure de la population est dominée par les jeunes. En effet plus de la moitié de la population a moins de 30 ans dont la plupart sont inactifs ou scolarisés d'où une lourde charge pour les pouvoirs publics.

De même la jeunesse de la population est plus accusée encore en milieu rural où les moins de 20 ans constituent 51,9 % contre 51,1 % en milieu urbain.

### **Tableau n° 1**

#### **RECENSEMENT DE LA POPULATION DE LA PROVINCE DE JERADA**

<b>COMMUNES</b>	<b>NOMBRE D'HABITANT</b>	<b>NOMBRE DE MENAGES</b>
-----------------	--------------------------	--------------------------



Municipalité Ain Béni Mathar	13526	2519
Municipalité de Jérada	43870	8120
Municipalité de Touissit	3429	716
<u>Cercle de Jérada Banlieue</u>		
Guafait	2654	441
Guenfouda	5748	1009
Laâouinate	3790	628
Labkhata	2546	371
Ras Asfour	1694	273
Sidi Boubker	2743	547
Tiouli	6317	1019
<u>Cercle Ain Béni Mathar</u>		
Béni Mathar	7078	1152
Lamrija	2841	453
Ouled Ghziel	6488	819
Ouled Sidi Abdelhakem	2995	401
Total de la Province	<b>105.719</b>	18.468
Total urbaine	64.689	12.107
Total rurale	41.030	6.361

**\*Taux d'activité**

**Tableau n°2**

**REPARTITION (EN %) DE LA POPULATION ACTIVE  
SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LE SEXE**

MILIEU DE RESIDENCE	MASCULIN	FEMININ	ENSEMBLE
Urbain	63,6	84,7	66
Rural	36,4	15,3	34
Total	100	100	100

La répartition de la population active selon le milieu de résidence montre que cette population est à majorité citadine (66 %). Cette situation concerne beaucoup plus les femmes (84,7 %) que les hommes (63,6 %).

**Tableau n°3**

**TAUX D'ACTIVITE (en %) SELON LE SEXE**

## **ET LE MILIEU DE RESIDENCE**

MILIEU DE RESIDENCE	MASCULIN	FEMININ	ENSEMBLE
Urbain	44	7,5	25,7
Rural	51,9	2,8	27,1
Moyenne	46,6	5,9	26,1

En 1994, 26,1% de la population de la province est active

Ce taux est de 46,6% chez les hommes et de 5,9% chez les femmes.

Le niveau de l'activité de la femme varie certes d'un milieu de résidence à l'autre, mais la primauté de l'emploi masculin est partout établie.

Selon la résidence, le taux d'activité en milieu rural (27,1%) est supérieur à celui observé en milieu urbain (25,7%) soit une différence de 1,4 points.

Selon l'âge, le taux d'activité décrit une courbe qui part d'un minimum aux jeunes âges (moins de 20 ans), connaît une ascension (après 20 ans) pour se stabiliser aux âges de forte activité, avant d'entamer une baisse d'abord lente jusqu'à l'âge de la retraite (60 ans), puis très rapide au delà de cet âge.

### **Tableau n°4**

#### **TAUX D'ACTIVITE (en %) SELON L'AGE ET LE SEXE**

GROUPE D'AGE	MASCULIN	FEMININ	ENSEMBLE
15-19 ans	49,6	11,9	31,4
20-24 ans	76,6	13,7	44,0
25-29 ans	93,4	12,5	47,5
30-34 ans	98,8	12,0	51,8
35-39 ans	97,1	9,3	56,4
40-44 ans	98,0	7,3	55,2
45-49 ans	97,4	4,1	49,8
50-54 ans	93,0	3,6	46,2
55-59 ans	79,4	2,6	39,8
60 ans et +	36,2	1,4	18,3

Ce tableau reflète le faible niveau de l'activité féminine marquée notamment par sa grande précocité. On remarque l'amorce de la baisse du taux d'activité féminine dès 25-29 ans.

Chez les hommes, déjà à moins de 20 ans près de 5 personnes sur dix sont actives. Ce niveau dépasse 9 personnes sur 10 entre 25 et 55 ans. Après 60 ans il accuse une baisse spectaculaire.

**\*Taux de chômage**

Le nombre total de personnes en âge d'activité qui sont à la recherche d'un emploi dans la province au moment du recensement s'est élevé à 8929.

**Tableau n°5**

**NOMBRE DE CHOMEURS SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE**

MILIEU DE RESIDENCE	MASCULIN	FEMININ	ENSEMBLE
Urbain	5104	1660	6764
Rural	2068	97	2165
Ensemble	7172	1757	8929

Si le phénomène du chômage existe en milieu rural (2.165 chômeurs) c'est au milieu urbain que se concentre l'écrasante majorité des chômeurs (près de 8 chômeurs sur 10).

Cette forte présence du chômage en milieu urbain concerne les deux sexes. Sur 100 chômeurs, on dénombre 75 hommes et 25 femmes.

**Tableau n°6**

**TAUX DE CHOMAGE (EN %) SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE**

MILIEU DE RESIDENCE	MASCULIN	FEMININ	ENSEMBLE
Urbain	29,3	55,5	33,2
Rural	20,7	18,0	20,6
Ensemble	26,2	49,7	28,9

Au moment du recensement, 28,9% de la population active était en chômage. Ce taux moyen cache, comme il ressort de ce tableau, de grandes disparités aussi bien entre les deux milieux de résidence qu'entre les deux sexes.

Le niveau du chômage est plus important en milieu urbain qu'en milieu rural (33,2 % et 20,6% respectivement). Il est largement plus élevé chez les femmes que chez les hommes (49,7% et 26,2% respectivement).

**Tableau n°7**

**TAUX DE CHOMAGE (en %) SELON L'AGE ET LE SEXE**

GROUPE D'AGE	MASCULIN	FEMININ	ENSEMBLE
ENSEMBLE	26,2	49,7	28,9
15-19 ans	58,0	72,5	60,6
20-24 ans	50,5	71,3	53,8
25-29 ans	39,8	56,5	42,3
30-34 ans	21,5	32,3	22,9
35-39 ans	9,6	18,2	10,3
40-44 ans	6,6	15,4	7,1
45-49 ans	7,2	27,0	8,0
50-54 ans	11,5	21,1	11,8
55-59 ans	8,8	12,1	8,9

C'est surtout aux jeunes âges que l'on rencontre les taux de chômage les plus élevés, traduisant essentiellement l'importance numérique des personnes qui sont à la recherche d'un premier emploi.

Le taux de chômage baisse avec l'augmentation de l'âge; une baisse d'abord progressive jusqu'aux environs de 30 ans, puis assez rapide au delà de cet âge. A noter cependant la légère reprise chez les hommes et les femmes à partir de 45-49 ans, qui dénote notamment des difficultés à retrouver un emploi aux âges avancés.

**Tableau n°8**

**TAUX DE CHOMAGE (en %) CHEZ LES JEUNES EN MILIEU URBAIN SELON LE SEXE**

GROUPE D'AGE	MASCULIN	FEMININ	ENSEMBLE
15-19 ans	71,2	77,9	73,6
20-24 ans	62,1	76,7	5,5
25-29 ans	45,3	62,1	48,6

**III/ ASPECT PHYSIQUE**

**A) POTENTIALITES NATURELLES**

Le relief de la province de Jérada se caractérise par sa diversité. Il est formé essentiellement de montagnes et de hauts plateaux divisés dans la partie Nord de la province, de vallées et des plaines vastes au Sud. Ce patrimoine naturel ne constitue en aucun cas un obstacle pour les communications.

D'autre part, cette région dispose d'une importante structure géologique ayant servi de champ à de nombreuses exploitations minières (anthracite, plomb, argent, etc....) qui ont joué un rôle important dans le développement socio-économique de la région.

Sur le plan climatologique, les précipitations moyennes dans la province sont modestes ( entre 80 et 150 mm) favorisant ainsi au Nord le maintien et le développement d'une arboriculture naturelle variée (glandes vertes, tagga, romarins, araâr, yazir) et au sud où se développent certaines cultures désertiques comme l'alfa et le Chih dont cette dernière est exploitée en matière de produits pharmaceutiques.

En outre, la région dispose de nombreuses sources hydrauliques comme la nappe d'eau de Ain Béni Mathar dont les études ont démontré son importance et les sources des eaux de surface dont notamment Ras Al Ain, les sources de Guafait et l'Oued Za se caractérisant par un écoulement permanent avec un débit moyen de  $3m^3/s$ .

## **B/ RELIEF:**

Le territoire de la province de Jérada est formé d'une chaîne de montagnes (chaîne des horsts) et des hauts plateaux au Sud.

Cette chaîne accidentée est largement accessible par de nombreux cols et couloirs, tandis que les hauts plateaux ne sont rigoureusement disséqués que dans leur partie nettement redressée au Nord-Ouest avec toutefois une cuvette dans la partie orientale bien dégagée et traversée par l'Oued Za autour d'Ain Béni Mathar.

### **1)-Montagnes:**

Les montagnes ne sont autre que le prolongement naturel de la chaîne montagneuse de l'Atlas et leur formation revient à la 2<sup>ème</sup> aire géologique. Ces montagnes sont sillonnées par des petits oueds secs dont les sommets sont Jbel Boukaltoum (1644 m) et Jbel Hamza (1605 m).

Elles constituent un obstacle naturel entre les plaines de l'oriental et les hauts plateaux du sud.

### **2)-Hauts plateaux :**

Ceux-ci occupent la partie Nord Sud de la province. Au Sud, ils éffleurent les limites de la province de Taourirt dans sa partie Sud-Est et se prolongent vers le Sud -Est de la province de Jérada tout au long de la frontière Maroco-algérienne.

### **3) Plaines :**

Elles sont composées par des couloirs étroits se situant entre les montagnes et les abaissements. Elles sont constituées essentiellement par les débris de l'érosion et l'écoulement des oueds en période de crue.

## **C/ CLIMAX VEGETAL:**

La couverture végétale de cette province est constituée par l'alfa (plateaux du Sud) parcours et d'autres arbres tels que (chaînes vert (34.800 ha), Thuya (25500ha) et autres à savoir, les pins, glandes vertes, tagat, romarin et les oliviers sauvages.

## **VI/ ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET INFRASTRUCTURE DE BASE :**

### **A/ Organisation administrative et communale:**

#### **1)-Structure administrative et communale:**

La structure administrative et communale de la province se présente comme suit:

-Un Pachalik à la ville de Jérada avec deux arrondissements urbains et une municipalité.

-Un Pachalik à la ville de Touissit avec une municipalité.

-Deux Cercles:

\*Cercle de Jérada Banlieue avec 3 Caïdats et 7 Communes Rurales;

\*Cercle d'Ain Béni Mathar composé de 2 caïdats, un Pachalik et 4 Communes Rurales.

## 2)- Répartition électorale:

La province de Jérada ne dispose que d'une seule circonscription électorale législative avec 2 députés et 178 circonscriptions électorales administratives dont 55 répartie sur 3 municipalités et 123 sur 11 communes rurales.

**Tableau n° 9**

### **DECOUPAGE ADMINISTRATIF ET COMMUNALDE LA PROVINCE**

CERCLE OU PACHALIK	ARRONDISSEMENT ET CAIDATS	MUNICIPALITES	COMMUNES RURALES	NOMBRE DE CIRCONSCRIPTIONS
Pachalik de Jérada	Jérada	M.Jérada	-	18
	Hassi-Blal	Annexe M.Jérada	-	13
Cercle de Jérada Banlieue	-	M.Touissit	-	11
	Bni Yaâl	-	Laâouinate	11
		-	Guenfouda	11
	Guafait	-	Guafait	11
		-	Labkhata	11
	Touissit-Boubker	-	Ras Asfour	11
		-	Sidi Boubker	11
-		Tiouli	13	
Cercle d'Ain Béni Mathar	-	M.Ain Béni Mathar	-	13
	Béni Mathar	-	Béni Mathar	11
		-	Ouled Sidi Abdelhakem	11
	Ouled Sidi Ali	-	Lamrija	11
		-	Ouled Ghziel	11
<b>Total</b>				<b>178</b>

## 3)- Services techniques extérieurs:

La quasi-totalité des ministères ne sont pas encore représentés au niveau local quoique cette province fût créée en 1994.

En effet, mise à part l'installation d'une Direction Provinciale de l'ONEP et de 5 Délégations Provinciales (Santé, Education Nationale, Secrétariat d'Etat Chargé de la Jeunesse, Affaires Islamiques et Entraide Nationale) et un nombre très réduit de subdivisions en l'occurrence celles de l'Equipement, des Impôts, d'une Antenne de la D.P.A, du Centre d'Immatriculation et de la Circonscription Provinciale des Eaux et Forêts, les autres départements ministériels dépendant encore de la Wilaya d'Oujda.

#### **4) -Chambres professionnelles**

Les quatre chambres professionnelles dont dépend cette province sont toutes installées à Oujda. Sa représentation est assurée par 11 membres répartis tel qu'il suit:

##### **a) Chambre du Commerce, de l'Industrie et des Services: 4**

\*Commerce : 2 membres

\*Industrie : 1 membre

\*Services : 1 membre

##### **b) Chambre de l'Agriculture : 5**

##### **c) Chambre de l'Artisanat : 2**

\*Production Artisanale : 1

\*Services : 1

#### **B) INFRASTRUCTURE DE BASE:**

##### **1)- Réseau routier:**

Le réseau routier de la province s'étend actuellement sur une distance de 674,7 kms environ dont 374,5 kms revêtus, soit 55 % et 300;2 kms à l'état de piste, soit 45%.

Cette infrastructure est constituée essentiellement par la route nationale (RN) n°17 reliant Oujda-Figuig via Guenfouda et Ain Béni Mathar sur une distance de 95 kms et des routes régionales (RR) n° 607 reliant Jérada, Hassi-Blal –Lâayoune à la RN n° 17 et 608 reliant Ain Béni Mathar à l'Aâricha en Algérie ainsi que la RR n° 606 entre Ain Béni Mathar et Lamrija.

Le total de la distance kilométrique des routes régionales est de l'ordre de 147,60 kms dont 112,90 kms sont revêtus et 34,40 kms à l'état de piste.



Quant au total des routes provinciales il est de l'ordre de 432,60 kms dont 166,60 kms revêtus et 266 kms de pistes et permettent de relier les localités de Guafait, Lamrija, Touissit, Sidi Boubker et Tiouli.

**Tableau n°10**

**ETAT DES ROUTES**

NATURE DES ROUTES	NATIONAL E	REGIONAL E	PROVINCIAL E	TOTAL
Goudronnées	95	112,90	166,60	374,5
Pistes	0	34,40	266	300,4
Total	95	147,30	432,60	674,9

Dans ce cadre, il y a lieu de signaler que d'autres projets sont en cours d'exécution ou programmés par le département de l'Equipement répartis comme suit:

a) Projets en cours:

Désignation	Coût en dhs
Construction de la RNC sur 19, 80 Km reliant Jérada à Ain Béni Mathar via la RN 17	13.500.000,00
Elargissement et renforcement de RP 6021 sur 30 Km reliant Touissit à Tiouli	7.000.000,00
Elargissement de la traversée d' Ain Béni Mathar sur 2,2 Km	4.500.000,00
Elargissement et renforcement de la RR 606 sur 35 Km reliant Ain Béni Mathar à Lamrija	19.320.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>44.320.000,00</b>

b) Projets programmés au titre des années 2006-2008:

Désignation	Coût en dhs
Aménagement de la RNC Tisourine-RP 6013 sur 13 Km	1.500.000,00
Elargissement de la traversée d' Ain Béni Mathar sur 2,2 Km	4.500.000,00
Construction d'un pont dalle sur Oued El Hay	8.000.000,00

c) Programme National des Routes Rurales n°2 (2005-2015)

Le Département de l'Equipement a programmé la construction, l'élargissement et le renforcement des routes rurales sur une longueur de 103 Km pour un montant global s'élevant à 43.050.000,00, répartis comme suit:

<b>Désignation</b>	<b>Coût en dhs</b>
Aménagement de la RP 6023 reliant Tiouli et Machraâ El Harcha sur 28 Km	5.250.000,00
Construction de la RP 6013 reliant Laâouinate à Matrouh Sghir sur 13 Km	6.000.000,00
Construction de la RP 6013 reliant Guenfouda à Oued El Heimer sur 14 Km	7.500.000,00
Construction de la RNC reliant Labkhata et Barrage Hassan II via Tibouriyine sur 10 Km	11.000.000,00
Aménagement de la RN 6009 reliant le centre de Hassiane Diab et la RR 606 sur 20 Km	7000.000,00
Aménagement de RP 6034 reliant Matrouh Sghir et Matrouh Lakbir sur 18 Km	6.33.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>43.050.000,00</b>

## **2) Eau potable**

Les villes et centres desservis par l'O.N.E.P (Jérada, Ain Béni Mathar, Boubker et Touissit) sont alimentés en eau potable à partir de 5 forages d'un débit global de 247L/S.

Le nombre total des abonnés, en accroissement progressif est de 26.423 la production d'eau réalisée au cours de l'année 2004 s'élève à 2.024.373 m<sup>3</sup>. Outre les centres précités, l'O.N.E.P tend à prendre en charge à l'avenir les autres localités qui ne peuvent pour des raisons financières assurer totalement l'alimentation de leurs centres en eau potable (Guenfouda, Guafait, Lamrija etc...).

Ainsi l'O.N.E.P ne cesse d'œuvrer pour la réalisation du réseau de distribution et le renforcement de l'alimentation en eau potable au niveau des centres dont il assure la desserte avec une importante enveloppe budgétaire.

### **a) Chiffres clés**

- \*Dédit équipé: 965 m<sup>3</sup>/jour
- \*Longueur des conduite d'eau: 40 Km
- \*Longueur du réseau de distribution: 281 Km
- \*Nombre de station de reprise: 10 avec une capacité de 40.000 m<sup>3</sup>
- \*Nombre de fontaines publiques: 37
- \*Taux de desserte actuel: 64%.

### **b) Projets en cours:**

- Mise à niveau et renforcement du réseau de distribution aux centres de Touissit, Sidi Boubker, Tiouli et Ras Asfour: 900.000,00 dhs.
- Elaboration des études d'alimentation de Tiouli, de Sidi Boubker et de Laâouinate en eau potable.

c) Projets programmés (2006 – 2007):

- Renforcement de la production à Ain Béni Mathar: 4.000.000,00 dhs.
- Restructuration de la production à Touissit: 5.000.000,00 dhs.
- Elaboration des études d'alimentation en eau potable de Ras Asfour, Guafait, Ouled Ghziel, Bni Mathar et Ouled Sidi Abdelhakem.
- Réalisation des travaux d'alimentation des douars des douars de la CR de Bni Mathar et les centres de Guenfouda, de Lamrija et d'Oued El Heimer en eau potable: 53.000.000,00 dhs.
- Création de stations d'épuration: 116.000.000,00 dhs
  - Jérada (phase de consultation): 69.000.000,00 dhs;
  - Ain Béni Mathar (phase de consultation): 28.000.000,00 dhs;
  - Touissit-Boubker (phase de consultation): 19.000.000,00 dhs.

**3) Electricité:**

La production d'énergie électrique est assurée par la Centrale Thermique de Jérada créée en 1972.

L'O.N.E assure la desserte et l'approvisionnement des différents centres de la province en électricité. Le nombre total des abonnés desservis en énergie électrique est de 13.847.

La quantité d'énergie électrique produite par la centrale thermique au cours de l'année 2004 a atteint 1.143.097000 kW.

Quant à la consommation d'énergie au niveau de la province, elle est de l'ordre de 16.998326 kW.

**a) Electrification rurale**

**Chiffres clés**

- Nombre de douars à électrifier retenus : 5 (Appel d'offre lancé);
- Nombre de douars retenus dans le cadre du prêt FEC: 12 (Appel d'offre lancé);
- Nombre de douars en cours d'électrification par le système solaire:67 (Taux d'avancement 25%);

- Taux de couverture: 41%.

#### **4) Transport :**

##### a) Transport terrestre de voyageurs:

Le transport en commun inter-urbain et inter-régional est assuré par 22 autocars. De même le nombre de taxis de transport public de voyageurs opérant au niveau de cette province est de 114 dont 90 de 1ère catégorie et 24 de 2ème catégorie répartis par localité comme suit :

**Tableau n° 12:**

LOCALITE	TAXIS 1ERE CATEGORIE	TAXIS 2EME CATEGORIE	TOTAL
Municipalité de Jérada	35	20	55
Cercle d'Ain Béni Mathar	20	04	24
Cercle Jérada Banlieue	20	-	20
Municipalité de Toussit	15	-	15
<b>Total</b>	<b>90</b>	<b>24</b>	<b>114</b>

#### **5) Secteur des postes et télécommunications:**

Le secteur des postes et télécommunication enregistre un développement progressif pour assurer la couverture des besoins croissants des usagers à l'échelon provincial. Ainsi les établissements postaux implantés au niveau du commandements de la province sont au nombre de 13 dont:

\*7 Bureaux de poste

\*6 Agences postales

Dans le domaine des télécommunications il y a lieu de noter que:

- Nombre d'abonnées GSM en service au 31/06/2005 est : 3243 abonnés

\*GSM : 189

\* Jawal: 12940

- Nombre de taxiphones:11

- Nombre de téléboutiques et de télé kiosques: 112

- Nombre de revendeurs agréés: 100

#### **6) Urbanisme et Habitat:**

Les services de cette province en concert avec l'Inspection Régionale de l'Urbanisme à Oujda ne cessent de déployer de louables efforts en vue de veiller à l'organisation et le respect de l'armature architecture urbaine et rurale au niveau de cette province.

Ainsi, le champ des interventions concerne aussi bien le milieu urbain que rural dans le but de stratifier et uniformiser le paysage architectural afin d'éviter une croissance urbanistique désordonnés et lutter contre l'extension de l'habitat insalubre.

A cet effet, depuis la création de cette province en 1994, un suivi permanent du secteur de la construction est effectué dans le cadre d'une stratégie d'intervention visant la mise en exécution des documents d'urbanisme et permettant d'assurer la couverture de l'ensemble des agglomérations en ces documents pour promouvoir la maîtrise de l'aménagement, urbain et rural et en parallèle le développement économique et social intégré des différents centres relevant de cette province.

Dans le même ordre d'idées, le secteur de la construction connaît une stagnation justifiée par le nombre limité d'autorisations de construire délivré au cours de l'année 2005 cette situation est illustrée dans le tableau suivant:

CATEGORIE DE CONSTRUCTION	NOMBRE D'AUTORISATION DE CONSTRUIRE	SUPERFICIE DE PLANCHER (EN m2)
-Habitats Economiques -Industrielle -Etablissement publiques -Divers	44	11.474
<b>TOTAL</b>	<b>44</b>	<b>11.474</b>

Par ailleurs, il est à noter que le secteur de l'habitat a connu au cours de ces dernières années notamment dans la ville de Jérada une stagnation voire même un recul accentué principalement par le nombre important des logements cédés par les Charbonnages du Maroc au profit de son personnel avec des prix symboliques (soit environ 2000 logements).

1/ Lotissements:

En matière d'habitat, les travaux d'exécution des 11 lotissements sont justifiés dans le tableau suivant:

LOTISSEMENT	LOCALITE	SUPERFICIE EN HA	NOMBRE DE LOTS	OBSERVATION

1) Zerkouni	Jérada	13	249	Dont 6 ha a fait l'objet de la 1er traitement
2)Habitat-Densification	Jérada		49	Travaux achevés
3) Amal I	A.B.M	10	355	Travaux achevés
4) AmalII	A.B.M	17	527	L'opération est en phase d'étude
5) Zellaka	Guenfouda	06	238	Travaux achevés
6) IntilakI	Jérada	06	253	Travaux achevés
7) Hay Errazi	Jérada	17	492	En cours de réalisation
8) Najd	O. Ghziel	45	151	Travaux achevés
9) Ouzret	Labkhata	23	110	En cours de réalisation
10) El Hanae	Tiouli	55	201	Travaux achevés
11) Al Wifak	Sidi Boubker	30	102	En cours de réalisation

## 2) Restructuration et mise à niveau des centres urbains

### 2.1/ Restructuration des quartiers des 3 Municipalités

#### \* Chiffres clefs :

Nombre de quartiers sous-équipés : 45 répartis par municipalité comme suit :

Municipalité	Nbre de quartiers	Nbre de ménages	Superficie en ha	Coût des équipements manquants en MDH		Coût global en MDH
				Voirie	Assainissement	
Jérada	29	8578	766,41	118,71715	12,38816	131,10531

Ain Bni Mathar	9	2085	104	31,76	12,645	44,40500
Touissit	7	623	73,75	16,042	3,26	19,30200
<b>Total</b>	<b>45</b>	<b>11286</b>	<b>944,16</b>	<b>166,51915</b>	<b>28,29316</b>	<b>194,81231</b>

**\* Projets souhaités à être concrétisés :**

L'étude entreprise par la DRHU/O et l'Agence Urbaine en concertation avec l'Autorité Locale et les Communes urbaines a permis de dégager une première tranche prioritaire comportant 25 quartiers sous-équipés tels que indiqués dans le tableau ci-après :

Commune	Nombre de quartiers	Nombre de ménages	Coût des études (MDH)	Coût de l'assainissement en (MDH)	Coût de la voirie en (MDH)	Coût de l'électricité en (MDH)	Coût de l'AEP en (MDH)	Partenaires potentiels
Jérada	11	2961	2,16	3,49	39,686	A déterminer par l'ONE	A déterminer par l'ONEP	- Municipalité - ADPN - Ministère délégué chargé de l'Habitat et de l'Urbanisme
Ain Bni Mathar	7	1310	1,59	9,935	21,83	A déterminer par l'ONE	A déterminer par l'ONEP	- ONEP - ONE
Touissit	7	623	0,97	3,26	16,042	A déterminer par l'ONE	A déterminer par l'ONEP	- Associations des quartiers

<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>4894</b>	<b>4,72</b>	<b>16,685</b>	<b>77,558</b>	A déterminer par l'ONE	A déterminer par l'ONEP	
--------------	-----------	-------------	-------------	---------------	---------------	---------------------------------	----------------------------------	--

Pour la réalisation de ce programme, le Ministère Délégué Chargé de l'Habitat et de l'Urbanisme prendra en charge le 1/3 du coût de la voirie, le 1/3 sera pris en charge par les communes concernées et le reste par les

autres partenaires dont notamment l'APDN et la Fondation Mohammed V pour la Solidarité. Quant à l'alimentation en eau potable et l'électrification, elles seront respectivement à la charge de l'ONEP et l'ONE.

## **2.2 Restructuration des quartiers au centres urbaines de Guenfouda et de Merija :**

Le centre de Guenfouda contient 7 quartiers sous équipés sur une superficie globale de 9 hectares environ selon l'étude effectuée en 2003 en collaboration avec la direction régional de l'habitat et les services concernées , les équipements manquants sont les réseaux de voirie et d'assainissement.

Quant au Centre de Merija , il est constitué de 3 quartiers couvrant une superficie de 18 ha et sont dotés des plans de redressement élaborés par l'agence urbaine en concertation avec les services de la province et de la commune de Merija. Les équipements manquants sont les réseaux de voirie et d'assainissement et l'eau potable.

Le projet de restructuration vise essentiellement le renforcement de l'infrastructure de base et l'amélioration des conditions de vie de la population en milieu rurale.

<b>Commune</b>	<b>Nombre de quartiers</b>	<b>Superficie en ha</b>	<b>Nombre de ménages</b>	<b>Coût de restructuration (million de</b>	<b>Observations</b>
----------------	----------------------------	-------------------------	--------------------------	--	---------------------



				<b>dirhams)</b>	
Guenfouda	7	9	1010	5,85	Sources de financement à rechercher
Merija	3	18	1020	15,30	

**DEUXIEME PARTIE**  
**ECONOMIE DE LA PROVINCE**

## **I/ PRINCIPAUX SECTEURS PRODUCTIFS**

### **A/ AGRICULTURE :**

C'est la principale activité dans la province puisque selon le recensement de 1994 elle fait vivre directement 38.913 personnes environ.

#### 1) Climatologie:

La province de Jérada est caractérisée par un climat froid pendant l'hiver et chaud durant l'été.

Les précipitations moyennes annuelles (2005) sont de 141,36 mm soit 11,78 mm /mois.

#### 2) Structures juridiques des terres:

Les structures foncières sont dominées par les terres collectives qui représentent 90% du patrimoine foncier ( Melk, domaine privé de l'Etat et collectif) soit 543.742Ha et 58% de la superficie de la province répandues essentiellement dans les communes suivantes: Tiouli, Labkhata, Guafait, Béni Mathar, Lamrija et Ouled Ghziel.

Les terres domaniales et privées représentent le reste soit 54.374 Ha.

#### 3) Utilisation des ressources:

##### a) Occupation des sols:

La superficie totale de la province (930.000 ha) est répartie comme suit:

\*Superficie Agricole utile : 114.000 ha

\*Superficie irriguée : 3200 ha

\*Superficie forestière totale : 374.874 ha

\*Superficie non cultivable : 441.126 ha

##### b) Ressources en eau:

A ce niveau deux catégories d'eaux sont à distinguer, celles de surface et celles de profondeur

Les premières puisent leurs origines dans les fleuves, les oueds, les ravins montagneux, les sources naturelles et les barrages collinaires. Quant aux secondes, elles proviennent des couches des eaux.

- Eaux de surface:

Les plus importantes dont dispose la région sont les fleuves, oueds, sources naturelles et les barrages collinaires.

-Fleuves et oueds:

Un nombre important d'oueds sillonne le territoire de la province dont on peut citer en particulier oued labtam, oued Ayad, oued Lamsakhska, oued Isly et oued Charef.

A l'exception de ce dernier, l'écoulement de certains oueds et fleuves connaissent des périodes de crue saisonnière surtout en hiver. Ceux-ci sont alimentés par les eaux des pluies, des inondations, des jets et les écoulements des ravins montagneux.

L'Oued Charef est considéré comme la principale source de surface puisant son origine dans les hauts plateaux du sud ouest de la ville d'Ain Béni Mathar.

Avec le temps ce dernier qui se jette dans l'Oued Moulouya tout près de la ville de Taourirt, a pris le nom d'Oued El Hay grâce à son activité permanente au sud de la ville de Jérada alimentée de plus en plus par les sources d'Ain Béni Mathar et Guafait.

La superficie de son bassin compte 10044 km<sup>2</sup> avec un débit faible (2m<sup>3</sup>/s).

Ce taux connaît des variations d'une saison à l'autre suivant les conditions climatiques.

-Ressources naturelles:

La province de Jérada bénéficie d'un grand nombre de sources qui ne sont autres que des écoulements en profondeur provenant des infiltrations des eaux des pluies à travers les terrains et les roches fissurées.

Elles se caractérisent par leur activité très fructueuse du fait qu'elles contribuent d'une part à l'alimentation de certains oueds et fleuves et d'autre part elles approvisionnent les habitants de certaines communes rurales en eau potable qui l'utilisent en même temps pour l'irrigation.

Parmi ces sources on peut citer:

-Ras El Ain à Ain Béni Mathar

-Ain Tafrante à Laâouinate

-Ain Khalis, Ain El Jama, Ain Oizghat et Ain Chifa à Guafait dont le débit de cette dernière est de 60 l/s.

- Eaux de profondeur

La province dispose d'une réserve d'eau très importante qui est reportée sur les champs cultivables très dispersés et vastes, dont les plus importants se trouvent à Guafait, Laâouinate et les hauts plateaux en particulier dans la région de Ain Béni Mathar dont la profondeur varie entre 100 et 500 m.

Les principales villes approvisionnées par ces eaux sont Jérada et Ain Béni Mathar.

Ces eaux ont permis la création d'un périmètre irrigué d'une superficie totale de 3200 ha réparties comme suit:

<b>DENOMINATION DU PERIMETRE</b>	<b>SUPERFICIE</b>	<b>COMMUNE</b>
RAS EL AIN	1212	<b>AIN BENI MATHAR</b>
AIN BENI MATHAR	601	AIN BENI MATHAR
GUAFAIT	440	GUAFAIT
SAHB EL GHAR	236	AIN BENI MATHAR
TOUISSIT	190	TOUISSIT
ZAOUIA	151	AIN BENI MATHAR
TIOULI	126	TIOULI
DEBABRA	85	GUENFOUDA
EZZOUIAID	48	AIN BENI MATHAR

OUZAINÉ	59	AIN BENI MATHAR
KHAOUAS	52	TIOULI
<b>TOTAL</b>	<b>3200</b>	

#### 4) Forêts:

Les forêts occupent une superficie totale de 374.874 ha répartis comme suit:

- \* Forêts naturelles : 68800 ha
- \* Forêts Ain Karma : 32000 ha
- \* Forêts Beni Yaala: 29500 ha
- \* Forêts Aayat: 7300 ha
- \* Nappes Alfatiers: 294.407 ha
- \* Reboisement: 11.667 ha (pair d'Alep, Eucalyptus et d'autres).

#### 5) Production:

Les structures, les possibilités d'irrigation réduites ainsi que la diversité du climat orientent le mode d'utilisation du sol vers un système de production caractérisé par la polyculture. Ainsi les différentes espèces produites sont:

##### a) Arboriculture:

L'arboriculture est dominée par l'olivier et on compte actuellement 2577 ha cultivés en cet arbre, suivi de l'amandier qui occupe une faible superficie de 338 ha puis du pommier avec 100 ha et enfin la vigne, le poirier et autres avec respectivement une superficie de 43 ha, 30 ha et 82 ha.

Ce genre de culture est pratiqué essentiellement dans les communes de Laâouinate, Guafait et Touissit.

La production de ces espèces est illustrée dans le tableau ci-après (Campagne 2003-2004)

<b>ESPECES</b>	<b>SUPERFICIE EN HA</b>	<b>PRODUCTION EN QX</b>
OLIVIER	2577	35768
AMANDIER	338	1569
POMMIER	100	4133
VIGNE	43	1321

POIRIER	30	1191
AUTRES	82	1374
<b>TOTAL</b>	<b>3170</b>	<b>45356</b>

b) Céréales:

La culture des céréales occupe une place prépondérante au niveau de cette Province notamment le blé dur, le blé tendre, l'orge et l'avoine.

Quant à la superficie emblavée de ces cultures, elle est 24.300 ha (campagne agricole 2004-2005)

Le tableau ci-après relate les superficies et la production des céréales au titre de la campagne de récolte des céréales.

ESPECES	SUPERFICIE EMBLAVEE (Ha)	PRODUCTION EN QX
BLE DUR	5600	34560
BLE TENDRE	6960	46800
ORGE	11740	57978
<b>TOTAL</b>	<b>24.300</b>	<b>99.010</b>

c) Maraîchage:

Ce genre de cultures occupe une superficie de 270 ha concentrée en particulier dans les petites plaines des communes de Guafait, Laâouinate et Ain Béni Mathar.

Cette production qui ne dépasse guère 20.000 qx/an toute espèce confondue est destinée essentiellement à la consommation locale.

d) Fourrages:

Cette culture est pratiquée exclusivement dans les zones irriguées où elle occupe une superficie d'environ 1400 ha.

La luzerne reste la principale culture pratiquée, elle occupe 1220 ha avec un taux de 75 % de la superficie emblavée.

e) Coopératives:

Les coopératives existantes sont au nombre de 124 et le nombre d'adhérents s'élève à 2884 personnes. Ces unités sont ventilées par localité tel qu'il est indiqué dans le tableau ci-après:

<b>COOPERATIVES AGRICOLES</b>	<b>NOMBRE DE COOPERATIVES</b>	<b>NOMBRE D'ADHERENTS</b>
Coopératives d'élevage	14	157
Coopératives laitières	07	157
Coopératives d'utilisation du matériel agricole	09	157
Coopératives d'approvisionnement en intrants	56	1509
Coopératives pastorales	21	1641
Coopératives apicoles	16	175
Coopératives oléicoles	01	09
<b>Total</b>	<b>124</b>	<b>3805</b>

f) Elevage:

Le climat semi-aride qui caractérise la province de Jérada ne permet qu'une végétation faible sur les terrains de parcours d'où la pratique d'un élevage plus ou moins intensif dans l'axe nord-sud de la Province, où les éleveurs sont habitués à la transhumance sur l'itinéraire montagneuse, petites plaines au nord et hauts plateaux vers le sud.

Un relief qui procure une nourriture suffisante hors des périodes de sécheresse.

L'effectif du cheptel dans cette Province s'élève à 440.655 têtes réparties ainsi:

<b>ESPECES</b>	<b>NOMBRE DE TETES</b>
CAPRINS	68.630
BOVINS	13.815
OVINS	358.210
<b>TOTAL</b>	<b>440.655</b>

L'alimentation de ce cheptel provient soit:

- Des fourrages des zones irriguées ou
- Des terrains de parcours.

Le son, l'orge, la luzerne et l'aliment composé constituent les principales ressources alimentaires destinées au cheptel dit intensif vivant généralement dans des écuries, alors que les troupeaux extensifs tirent leur alimentation des parcours dont la production reste généralement conditionnée des aléas climatiques.

\*Ovins:

La race Bni Guil est une race élevée essentiellement dans les plateaux du Maroc Oriental et dans les régions productives des céréales.

Cette race mélangée à la race des « îles de France » est très connue par sa qualité, par sa robustesse et produisant des viandes de qualité supérieure et une laine de 1,4 à 1,7 Kg.

\*Caprins:

Moins nombreux dans la région du sud où dominant un climat désertique et un relief de hauts plateaux, ces derniers sont élevés surtout au nord de la province dans des montagnes où ils s'adaptent facilement. Ils connaissent une production très rentable du lait, viande et de poils.

\*Bovins:

La race locale est peu productive, ne peut à elle seule répondre aux besoins de la population locale.

L'amélioration génétique de cette race est entamée depuis longtemps par les moyens suivants:

- Installation de stations de monte
- Insémination artificielle
- Acquisition des vaches de race pure

De ce fait l'élevage bovin est appelé à connaître un développement considérable pour satisfaire les besoins en viande et en lait des populations.

g) Production animale:

\*Lait :



La production laitière est généralement destinée à la consommation locale.

Cette production a atteint au cours de l'année 2004: 2.358.000 litres (dont seulement 1.026.740 sont consommés)

\* Centres de collecte de lait:4 opérationnels (Tiouli-Ain Béni Mathar, Guenfouda et Guefait),2 en cours de réalisation(Jerada et Tiouli).

\*Viandes:

Les quantités des viandes rouges commercialisées au titre de l'année 2005 ont atteint 663.411 kg.

Le tableau ci-après représente le nombre de tête abattue et, le tonnage commercialisé et le taux de variation de l'année 2005 par rapport à l'année2004.

<b>ESPECES</b>	<b>NOMBRE DE TETES ABATTUES</b>	<b>TONNAGE COMMERCIALISE EN KGS</b>
Ovins	28.054	393.175
Bovins	486	65.270
Caprins	29.228	229.186
Total année 2005	57.768	663.411
Total année 2004	53.395	599.700
Taux de variation	+8,19	+10,62

\*Aviculture

Parmi les unités avicoles les plus importantes dans la province, il y a SOPOCA, SOCAVI, EDDAWAJINE et SOPAVI sont actuellement opérationnelles au niveau de la commune rurale de Guenfouda, Cercle de Jérada Banlieue.

Les capacités annuelles de ces entreprises qui emploient 40 personnes environ et produisent environ 100.000 unités chacune.

En outre il existe deux autres stations sis à aux C.R de Mrija, Oueled Ghziel cercle et Gafait dont la capacité annuelle de production est environ 25.000 unités chacune.

\*Apiculture:

En matière d'élevage apicole, la région nord de la province se caractérise par l'existence d'une abeille jeune réputée par sa haute productivité.

Le nombre de ruches existant dans la province est estimé à 796 concentrées (dont 496 ruches organisées) particulièrement dans les régions de Guafait, Guenfouda et Laâouinate.

## **B/ INDUSTRIE ET MINES:**

Avec la fermeture définitive des Charbonnages du Maroc à Jérada et de la Compagnie Minière de Touissit conjugué à la compression du personnel opérée par la Société des Fonderies de Plomb de Zellidja à Oued El Heimer en 2004 a entraîné un déséquilibre remarquable au niveau du marché de l'emploi en raison du nombre important des personnes libérées( soit 5500 au total).

Ainsi, la structure du secteur industriel dans la province de Jérada reste dominée par l'existence de deux importantes unités en l'occurrence la Centrale Thermique de Jérada et la Fonderie de Plomb de Zellidja qui emploient au total 608 personnes.

### 1) Unités de production en arrêt définitif d'activité:

#### \*Unité agro-alimentaire (SECOPRA) au centre de Guénfouda:

Cette unité qui est spécialisée dans la fabrication et la commercialisation d'aliments de bétail composés est en arrêt depuis 1989 pour des raisons financières et de gestion. Le nombre de personnes libérées est 240 dont 40 permanentes.

Le montant des dettes à payer par cette société a atteint 107.030.000,00 dhs.

#### 1) Unité de production en activité

#### \* Centrale Thermique de Jérada:

Cette unité joue un rôle important dans la production de l'électricité aussi bien au niveau local que national.

Elle a été créée dans le cadre du plan quinquennal 1968-1972 en exécution du protocole de développement des relations économiques établies entre le

Royaume du Maroc et l'Union Soviétique et ce après la visite historique effectuée en octobre 1966 par Sa Majesté le Roi Hassan II que Dieu le Glorifie à cette région.

La centrale thermique de Jérada assure en totalité la couverture des besoins de la Province. En 2005 la production a atteint 1.092.997.000 kw/h.

a) Production:

La Centrale Thermique est composée de 3 turbines dont la capacité totale de production s'élève à 1.143.097.000 kw/h ce qui constitue 95% de la production totale énergétique de la Wilaya d'Oujda.

La Centrale Thermique de Jérada produisait 30 à 40% de la production nationale. Mais cette production a inscrit un repli net de 6% après le démarrage des trois centrales de Mouhammadia, Jorf Al Asfar et Kénitra.

Actuellement elle ne produit que 13% mais avec la demande croissante de certaines unités de production et l'augmentation de la consommation nationale, la Centrale Thermique de Jérada projette l'augmentation du taux de production pour atteindre 1 million de KWH chaque année.

Sur le plan social, cette importante unité offre actuellement l'emploi à 338 personnes dont 27 cadres, 138 agents de maîtrise et 173 employés.

b) Personnel employé:

<b>CATEGORIE</b>	<b>EFFECTIF</b>
Cadres supérieurs	27
Cadres moyens	138
Ouvriers	173
<b>Total</b>	<b>338</b>

A côté de cette unité, il existe dans la région d'autres sources avec une capacité totale de production de 192 KWH.

\*. Fonderie de Plomb et Zellidja:

Créée en 1945 et située à Oued ElHeimer Cercle de Jerada Banlieue, cette société spécialisée dans le traitement du plomb a traversé une situation critique, économique et financière, consécutive à plusieurs facteurs liés:

1) A la conjoncture mondiale du marché de plomb caractérisée par la concurrence acharnée de la Chine laquelle procédait à l'achat de tout le concentré en plomb de par le monde.

2) A d'autres problèmes propres à la S.F.P.Z: il s'agit de l'inadaptation du personnel employé au nouveau dispositif de production mis en place la Société Internationale d'Engineering(UME:Union Minière Engineering) jugé à son tour insuffisant ou défaillant et ayant nécessité un investissement global de 120 millions de dirhams dont les  $\frac{3}{4}$  ont été autofinancés et le reste réalisé par des apports externes.

Ces difficultés d'ordre technique, humain et conjoncturel ont eu pour conséquence directe la réalisation de la société FP'Z au cours des deux dernières exercices (2002-2003) d'une perte substantielle de 95millions de dirhams qui a aggravé davantage le volume de son découvert bancaire ayant atteint 130 millions de dirhams (contre un seuil de 30 millions seulement autorisé par les institutions bancaires).

Malgré les difficultés tentatives entreprises par la Direction de l'entreprise pour l'assainissement de sa situation, elles ont été contrecarrées par les agissements syndicaux ayant largement affecté le volume de production de l'unité et la suspension de livraison en matières premières par les fournisseurs potentiels ce qui a empêché cette unité d'honorer ses engagements vis-à-vis des tiers en l'occurrence le paiement en temps opportun des salaires de ses employés.

Face à cette situation, les responsables de la dite société ont adopté un plan de redressement ayant débouché sur la libération de 150 employés et salariés parmi un effectif total de 503 et sur la reprise normale de son activité.

En effet la production réalisée au cours de l'année 2005 est 54.339T:

- Plomb doux : 52.338T

- la matte cuivreuse : 1004T

-Oxyde Antimoniaux : 961 T

-Argent : 36T

4) Sociétés externalisées par les Charbonnages du Maroc:

Sept entreprises issues de l'externalisation des activités annexes des Charbonnages du Maroc ont été créées conformément à l'accord social du 17/02/1998. Il s'agit des:

- SOGECITT : Société de Génie Civil de Terrassement et de Transport
- CIMMEJ : Société de Confection Installation et Maintenance Jérada
- SOHAPER : Société des Hauts Plateaux d'Electrification Rurale
- SORELEJ : Société Orientale Electrique Jérada
- JENETRA : Jérada Nettoyage et travaux
- DESAM : Electrification de l'Oriental
- COHAP : Confection des hauts Plateaux

Ce groupe d'unités emploie actuellement 168 personnes de façon permanente.

A noter également que 11 autres sociétés installées soit dans le quartier industriel à Jérada ou à la C.R de Guenfouda ont été créées. Ces unités sont spécialisées dans les domaines d'exploitation de l'antracite, fabrication de produits sanitaires, génie civil, reboisement et la production de poulets, tel qu'il est indiqué dans le tableau suivant:

<b>DENOMINATION DE LA SOCIETE</b>	<b>ACTIVITE</b>	<b>LIEU D'IMPLANTATION</b>	<b>EFFECTIF EMPLOYE</b>
SAJ	Génie Civil	Jérada	5
SOCIETE CHARBONNIERE DE L'ORIENTAL	Exploitation et commercialisation du Charbon	Jérada	36
ANTRAM	Exploitation de l'Anthracite	Jérada	12
SOMIBOP	Mise en bouteille de Produits Sanitaire	Jérada	7

SOBANEP	Génie Civil - Nettoyage et Surveillance	Jérada	6
SOCIETE EL KADIRI	Nettoyage et Géni Civil	Jérada	5
SOCIETE DE TRAVAUX JERADA	Nettoyage et Géni Civil	Jérada	5
VADEF	Reboisement et Géni Civil	Jérada	5
EDDAWAJINE	Production de poulets	Guenfouda	17
SOPOCA	Production de poulets	Guenfouda	11
SOCAVI	Production de poulets	Guenfouda	8
SOPAVI	Production de poulets	Guenfouda	6

Cet ensemble d'entreprises procure l'emploi d'une façon permanente à 123 personnes.

5/ Zones d'activités économiques :

1) chiffres clefs :

a) Z.A.E de Jérada :

- Superficie : 7 ha 45 a 86 ca
- Nature juridique du terrain : domanial en cours d'acquisition par la municipalité
- Nombre de lots : 68
- Coût total de l'équipement de la zone : 10.093.000,00 dh
- Etat d'avancement des travaux :
  - Voirie : 60% réalisés par l'ERAC/O
  - AEP : 80% réalisés par la municipalité
  - Électricité : 100% réalisés par l'ONE
  - Assainissement : 0%
  - Télécommunication : 0%
  - Coût des travaux réalisés : 2.263.000,00 dhs

b) Z.A.E d'Ain Beni Mathar :

- Superficie : 4 ha 99 a 25ca
- Nature juridique du terrain : municipal
- Nombre de lots : 57

- Coût total des équipements: 5.000.000,00 dh
- Etat d'avancement des travaux :
  - Etude topographique : 100%
  - Etude préliminaire : 100%
  - Etude de l'avant projet : en cours

C) Z.A.E de Guenfouda :

- Superficie : 7 ha 82 a 89 ca
- Nature juridique du terrain : domanial en cours d'acquisition par la commune
- Nombre de lots : 126
- Coût total des équipements: 6.231.819,00 dh
- Etat d'avancement des travaux :
  - Etude topographique : 100%
  - Etude préliminaire : 100%
  - Etude de l'avant projet : 100%
  - Assainissement : 0%
  - Voirie : 3% par ERAC/O
  - Eau potable : 0%
  - Électricité : 0%
  - Coût des travaux réalisés : 187.000,00 dh

\* Pépinière d'Entreprises à Jérada:

Dans le cadre d'un partenariat entre l'Agence de Développement des Provinces du Nord ,le Ministère de l'Industrie et du Commerce et la municipalité de Jérada. La construction d'une pépinière d'entreprise a été réalisé sur une superficie couverte de 11.500 m<sup>2</sup> dont (2000m<sup>2</sup> couverts) avec un coût de 4.735.484 Dhs répartis comme suit:

- Ministère du Commerce et de l'Industrie:2.400.000 dhs;
- Agence de Développement des Provinces du Nord:2.144.412 dhs
- Municipalité de Jérada:191.072 dhs.

Ce projet dont les travaux sont achevés est constitué de:

- 14 Locaux de 40 m<sup>2</sup>
- 10 Locaux de 80 m<sup>2</sup>
- 04 Locaux de 160 m<sup>2</sup>

\*Projet de la création d'une station thermo-solaire à Ain Bni Mathar

Considéré comme pilote au niveau international et premier au niveau de l'Afrique, le projet de la création d'une station thermo solaire aura lieu à Sehb El

Ghar commune de Bni Mathar entendu sur une superficie de 160Ha ,avec un coût estimé à 240 milliards de centimes.

Cette station, qui sera opérationnelle au début de 2008 permettra la production de 200 à 250 mégawatts et générera près de 500 emplois.

Ce projet se réalisera avec la contribution du Fonds mondial de l'environnement, de la Banque africaine de développement (BAD) et Lone

#### C/ SECTEUR TOURISTIQUE:

Au niveau de cette province, l'activité touristique reste très embryonnaire bien que la région dispose d'atouts et de potentialités touristiques énormes qui demeurent jusqu'à présent inexploités faute de l'existence d'une infrastructure appropriée.

En effet située aux Nord-Est du Royaume, la Province de Jérada dispose d'un relief constitué essentiellement de hautes montagnes couvertes par un tissu forestier très intense servant de gîtes et d'abris aux différentes races de gibier, de hauts plateaux couverts de pin et d'alfa servant de parcours au cheptel de la région, de plaines fertiles, des étendues sahariennes et de magnifiques sites touristiques qui nécessitent les aménagements suivants:

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Localité</b>	<b>Aménagements sollicités</b>	<b>Coût estimatif</b>
Création d'un musée minier	Ville de Jérada	Création d'un musée minier	A déterminer
Les sites de Tissouriène	C.R de Laaouinate, Cercle de Jérada Banlieue	Aménagement d'un camping, électrification, conduite d'eau, construction de bangalows et de plate forme	3 000 000,00
La vallée de Guafait	C.R de Guafait, Cercle de Jérada Banlieue	Aménagement d'un camping (gîte chez l'habitant)	3 000 000,00
Le site de Ras Asfour	C.R de Ras Asfour, Cercle de Jérada Banlieue	Aménagement d'un camping, électrification, conduite d'eau, et construction de plate forme	4 000 000,00



Le site d'Ain El Karma	C.R de Guenfouda Cercle de Jérada Banlieue	Aménagement d'un camping, électrification, conduite d'eau, et construction de plate forme	4 000 000,00
Le site à intérêt biologique et écologique de Cheikhar	C.R de Laaouinate, Guenfouda, Tiouli et Ain Béni Mathar	Reboisement, création des pistes, création de tranches pare feu et création d'un poste vigie*	<b>2003:</b> 350000,00 <b>2004 :</b> 1 500 000,00
Les Hauts plateaux d'Ain Béni Mathar	C.R d'Ouled Sidi Abdelhakem, Cercle d'Ain Béni Mathar	Aménagement et extension du lac, création d'un café, restaurant, hôtel, espaces vert et aires de repos	3 000 000,00

Pour ce qui est de l'infrastructure de base, il est à signaler que cette province ne dispose que d'un (1) hôtel classé implanté au centre de Jérada avec une capacité d'accueil de 26 lits.

#### D) Unités artisanales:

La province de Jérada ne compte pas d'unités artisanales, proprement dites. Les ateliers qui y sont couverts ont plutôt un caractère et un statut-personnel particulier, c'est à dire qu'on y trouve le propriétaire « LE MAALEM » aidé par ses enfants en général ou par des apprentis.

A ce niveau, il y'a lieu de noter que suite à la convention sociale signée le 17/02/1998 entre le département de l'Energie et Mines et les centrales syndicales; le centre artisanal a été transféré le 04/11/2001 au Ministère de Tutelle.

Quant aux coopératives artisanales opérant au niveau local, elles sont au nombre de 6 dénommées respectivement Al Youssoufia des handicapés sise à Boubker-Touissit, Al Baraka et Annour à Ain béni Mathar, Al Ikhlass à Oued El Heimer, Al Assala et AL Wafae à Jérada dont le capital total est de 99.200,00 dhs..

Ces organisations qui reètent un caractère social regroupent au total 150 et elles ont été créées dans le but de fabriquer et confectionner des articles à base des produits disponibles localement, en l'occurrence l'alfa.

Par ailleurs, lors de sa visite en Février 2001, Sa Majesté Mohamed VI que Dieu l'Assiste a inauguré et donné le coup d'envoi à la construction d'un complexe

artisanal à Jerada étendu sur une superficie 4560 m<sup>2</sup> avec un coût estimé à 9660.000,00 dhs dans le cadre d'un partenariat entre l'Agence de Développement des Provinces du Nord, la Fondation Mohamed V et le Ministère de l'Artisanat. L'état d'avancement des travaux est de 65%.

#### E) Commerce:

L'activité commerciale reste caractérisée, au niveau de cette Province, par l'absence d'unités de distribution de biens de large consommation, grandes surfaces et des commerçants grossistes proprement dits. Ainsi le tissu commercial, malgré son poids et son importance au niveau du secteur tertiaire, reste prédominé par la distribution au détail des différents produits et services (dont en particulier le commerce d'alimentation générale, l'habillement, les légumes, les fruits et la boucherie) et une forte saisonnalité dans la mesure où il ne connaît un certain dynamisme que pendant la saison d'été qui coïncide notamment avec le retour des ressortissants marocains à l'étranger.

Au niveau de sa localisation géographique, l'activité commerciale reste concentrée essentiellement au niveau des centres urbains notamment -Jérada-Hassi Blal, Ain Béni Mathar et Touissit. Le reste est réparti au niveau des communes rurales en l'occurrence Guafait, Guenfouda, Lamrija et Tiouli.

Cependant, le secteur commercial, qui occupe actuellement environ 2000 personnes est largement affecté par le déclin du secteur minier considéré auparavant comme principal pourvoyeur d'emplois (5500 emplois).

En ce qui concerne les sources d'approvisionnement, les commerçants de la Province s'approvisionnent essentiellement en différents produits de base à partir d'Oujda (produits meuniers, sucre, thé, divers produits alimentaires, gaz butane, produits manufacturés, matériaux de construction etc...) de la Province de Berkane pour les légumes et fruits de la province de Nador pour le Fer, poulets industriels et autres articles de ménage et à partir des autres villes du Royaume en l'occurrence Fès et Casablanca pour les autres produits.

Quant à la situation générale d'approvisionnement, le marché local est souvent régulièrement approvisionné en différents produits et services.

#### I) Carburant et gaz butane:

1°) Réseau de distribution des hydrocarbures:

L'approvisionnement de la Province en carburant est assuré par les sociétés de distribution qui disposent de 5 stations de service et d'une station de remplissage, réparties par centre comme suit:

2°) Sociétés de distribution des hydrocarbures:

**Tableau n° 32**

SOCIETE	AFRIQUIA	SHELL	TOTAL	ZIZ	TOTAUX
Nombre de stations	1	2	1	1	5

3°) Volume de la consommation provinciale en carburant au titre de année 2004 .

**Tableau n° 33**

Produit/SOCIETE	SSENCE SUPER	ESSENCE ORDINAIRE	GAZOIL
AFRIQUIA	777,15	29	563,5
SCHELL	1311,5	51	918,5
TOTAL	56	-	46
Ziz	678	84	452
Totaux	2823	164	1990

4°) Commercialisation du gaz butane:

Les quantités commercialisées en gaz butane par société se présentent comme suit:

**Tableau n° 34**

SOCIETE	PRODUIT	BUTANE(T)	PROPANE( T)
---------	---------	-----------	-------------

Afriquia	313,62	12,35
Fleur-Gaz	370,43	-
National-Gaz	1462,2	-
Saada-Gaz	127,23	3,75
Tissir-Gaz	2704,6	-
Dima -Gaz	360,9	4
Total	5338,98	16,10

En outre il y a lieu de noter la mise en fonction de la station de compression sise près d'Ain Béni Mathar sur le gazoduc Maghreb Europe reliant l'Algérie à l'Espagne et le Portugal dans une première phase qui s'étend sur le territoire national sur une distance de 525 kms. Cette station pourra alimenter à l'avenir la centrale thermique de Jérada en gaz naturel en tant que source d'énergie de substitution au charbon.

**TROISIEME PARTIE**  
**ASPECT SOCIAL DE LA PROVINCE**

**/ ASPECT SOCIAL :**

Dans le cadre du chapitre VI de l'accord social du 17 Février 1998 prévoyant le transfert des activités socio-culturelles aux Ministères concernées, les Charbonnages du Maroc ont procédé à la cessation de l'ensemble de ses infrastructures sanitaires au profit du Ministère de la santé à savoir :

- Hôpital Ibn Rochd à Jérada aménagé et équipé avec un coût global de 2,5 millions Dhs.
- Dispensaire de Hassi-blal .
- 4 centres de santé à Jérada.

**A/ Santé :**

**1/ Infrastructure de base :**

1°) Infrastructure du secteur public:

L'infrastructure sanitaire de la province de Jérada est constituée de :

- Un hôpital provincial en état d'achèvement avec une capacité de 45 lits.
- 17 centres de santé
- 01 dispensaire
- 06 centres de santé avec un module d'accouchement
- 03 bureaux municipaux d'hygiène.

## 2°) Encadrement médical :

L'encadrement médical et paramédical de ces formations hospitalières est assuré par :

### \* Corps médical :

- 35 médecins généralistes

### \* Corps paramédical :

- 99 infirmiers et 2 vétérinaires.

Le taux de couverture médicale au niveau de la province est d'un médecin pour 3024 personnes contre 4645 au niveau national. Ces taux de couverture s'avèrent très insuffisants en rapport avec les normes admises au niveau national.

Ces chiffres bien qu'ils soient en amélioration constante demeurent supérieurs aux moyennes nationales estimées à 598 habitants pour un médecin et 1090 habitants pour un infirmier.

## 3°) Médecine privé et semi publique :

### 3-1 Secteur privé:

#### \*Personnel médical et paramédical:

-Médecins généralistes : 06

-Pharmacies : 22

-Chirurgiens dentistes : 02

-Mécaniciens dentistes : 12

-Vétérinaires : 03

## **3) JEUNESSE ET SPORTS:**

Une attention particulière est accordée à ce secteur consistant à renforcer les équipements existants à même de permettre aux jeunes d'exploiter une partie de leur troisième temps et faciliter leur encadrement physique et moral.

La délégation provinciale de la Jeunesse et des Sports gère les infrastructures suivantes :

**1) Infrastructure socio-éducative:**

Localités	Foyers Féminins	Maisons de Jeunesse	Garderies d'enfants
Municipalité de Jérada	1	1	7
Cercle d'Ain Béni Mathar	2	1	2
Municipalité de Touissit	1	1	2
Cercle de Jérada Banlieue	1	-	2
Total	5	3	13

**2) Infrastructures Sportives et Culturelles :**

Localités	Terrains de Foot-Ball	Terrains de Basket-Ball	Terrains de Volley-ball	Bassin de natation	Cours de tennis
Municipalité de Jérada	3	1	1	2	2
Cercle d'Ain Béni Mathar	3	-	-	3	-
Municipalité de Touissit	2	1	1	1	-
Cercle de Jérada Banlieue	1	1	1	-	-
Total	9	3	3	6	2

Le nombre d'associations affiliées aux différentes fédérations a atteint jusqu'au mois de Juin 2005, 82 répartis par localité comme suit :

- \* Municipalité de Jérada : 54
- \* Cercle de Ain Beni Mathar : 14
- \* Cercle de Jérada Banlieue : 14

### **3) Enseignement public**

#### **1-1 Enseignement primaire et secondaire**

Le tableau suivant fait ressortir la situation de l'enseignement primaire dans cette province au cours de l'année scolaire 2004-2005

	<b>Nombre d'établissement scolaires</b>	<b>Corps enseignant</b>	<b>Nombre d'élèves</b>	<b>Nombre de salles</b>
1er Cycle fondamental	35	651	14865	609
2ème Cycle fondamental	08	321	4.999	170
Secondaire	04	167	2082	78
<b>Total</b>	47	1139	21.946	857

Comparativement à l'année scolaire 2004/2003, on constate que l'effectif des élèves de l'enseignement primaire a régressé de % passant de 23.381 élèves au cours de l'année 2003/ 2004 à 21.946 élèves pendant l'année scolaire ( 2004/2005).

Par ailleurs, l'effectif des enseignants en fonction dans les différents établissements scolaires primaires locaux et secondaire a progressé de % par rapport à l'année scolaire précédente ( 1139 contre 1141).

\*Nombre de cantine scolaires: 81

\*Nombre de bénéficiaires: 6119

\*Nombre d'internat: Une à Jérada

#### **1-2) Enseignant privé:**

-1 Institut "Pigier" à Jérada avec un effectif de 40 élèves qui assure une formation dans les branches de comptabilité et d'Informatique.



-1 Etablissement " Ibn El Khatib" à Jérada ( 33 élèves) dont 15 de sexes féminin avec 3 salles et 3 classes).

-1 Ecole privée "El Air Fane" à Jérada (40 élèves)

-1 Ecoles de coiffure à Jérada (40 bénéficiaires avec 3 classes)

### **1-3) Formation professionnelle:**

Etablissements	Lieu d'Implantation	Spécialités	Capacité d'accueil	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'enseignants
Ecole pratique des Mines	Centre de Touissit	- Eléctromécanique -Topographie	100	87	16
Centre de qualification professionnelle	Municipalité de Jérada	-Qualification et Spécialisation	220	280	15
<b>Total</b>	-	-	<b>320</b>	<b>367</b>	<b>31</b>

### **D) Entraide Nationale :**

La délégation provinciale de l'Entraide Nationale à Jérada créée en Octobre 2002 joue un rôle primordial dans le domaine social. Cet effort se traduit par la formation ménagère et l'éducation civique et morale des jeunes filles n'ayant pas pu faire leurs études en leur offrant les possibilités d'apprendre méthodiquement des travaux manuels utiles . Ainsi on note son appui moral et matériel au profit de 21 institutions sociales en l'occurrence les 2 maisons de bienfaisance à Jérada et à Ain Beni Mathar qui servent d'appoint dans la prise en charge (nourriture et hébergement) de plus de 90 élèves pauvres.

Parallèlement à cette action, la Délégation Provinciale de l'Entraide Nationale veille sur 09 centres socio-éducatifs encadrés par 32 agents s'occupant de près de 3000 enfants et mères.

- 5 Centres d'éducation et de travail encadrés par 21 fonctionnaires.
- 4 Centres socio-éducatifs encadrés par 11 agents.

- Garderie « Al Massira » au profit des orphelins des ex-employés des CdM qui a été aménagée et réparée par cette société avec une enveloppe budgétaire de 1.300.000,00dhs.

**E/ INITIATIVE NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN:**

L'Initiative Nationale pour le Développement Humain est venue à point nommé pour pallier à certains déficits sociaux en mettant en synergie les actions et programmes des différentes interventions sectorielles et les actions des collectivités locales.

Au niveau de la province de Jérada, le programme d'urgence 2005 a concerné trois communes rurales et deux quartiers urbains.

L'enveloppe budgétaire totale allouée à cette période est 1.500.000,00 dhs.

L'état d'avancement de ce programme se présente ainsi:

L'état d'avancement de ce programme se présente ainsi:

**INITIATIVE NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN  
PROGRAMME D'ACTION 2005 AU NIVEAU DE LA PROVINCE DE JERADA**

<b>COMMUNES CIBLEES</b>	<b>SECTEUR</b>	<b>NATURE DU PROJET</b>	<b>COUT EN DH</b>	<b>ETAT D'AVANCEMENT</b>	<b>IMPACT RECHERCHE ET POPULATION CIBLEE</b>
<b>1/ Communes Rurales</b>					
Guafait	Amélioration de l'accès aux services et infrastructures de base	Achèvement et travaux de construction d'une maison des jeunes	250.000,00	100 %	Encadrement sportif, culturel et social de 350 jeunes
Mrija		Construction d'un terrain de sport	350.000,00	100 %	Renforcement de l'infrastructure socio-éducative locale au profit de 500 jeunes
Ouled Ghziel		Construction d'un foyer féminin	300.000,00	80 %	Encadrement, orientation et insertion de 650 femmes rurales dans la vie active
<b>2/ Communes urbaines</b>					
Jérada	Amélioration de l'accès aux services et infrastructures de base	Construction d'une crèche d'enfants	400.000,00	80 %	Soutien et encadrement de 470 enfants démunis et encouragement de la scolarisation
Touissit		Création d'une maison des jeunes	200.000,00	100 %	Encadrement sportif, culturel et social de 320 jeunes
<b>TOTAL</b>			<b>1.500.000,00</b>	-	-

## **PROGRAMME INDH POUR LA PERIODE 2006-2010**

**Ce programme se décline en 3 composantes:**

1/ Le programme transversal

L'enveloppe budgétaire total allouée à ce programme pour la période 2006-2010 est de 20.000.000,00 dhs, dont 5.000.000,00 dhs au titre de l'année 2006.

2/ Le programme de lutte contre la précarité

L'enveloppe budgétaire total allouée à ce programme par la Wilaya de la région orientale pour la période 2006 est de 3.086.250,00 dhs.

3/ Le programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural

Ce programme a concerné huit (8) communes rurales dont le taux de pauvreté dépasse 30%.

L'enveloppe budgétaire total allouée à ce programme pour la période 2006-2010 est de 40.000.000,00 dhs, dont 10.000.000.,00 dhs au titre de l'année 2006.

Les tableaux joints récapitulent les données afférentes au programme INDH au titre de la période 2006-2010.

**programme transversal au titre de l'année 2006 (premier appel à projet)**

<b>Ventilation des projets par axe d'intervention</b>	<b>Nombre de projets</b>	<b>%</b>	<b>Nombre de bénéficiaires</b>	<b>Coût global des projets en dhs</b>	<b>Quote-part des porteurs de projets en dhs</b>	<b>%</b>	<b>Quote-part des partenaires en dhs</b>	<b>%</b>	<b>Contribution du programme INDH en dhs</b>	<b>%</b>
<b>AGR</b>	10	43	694	1.961.514,00	687.581,00	35,05	208.000,00	10,60	1.065.933,00	54,34
<b>Amélioration de l'accès aux services et infrastructures de base</b>	12	53	11.635	2.727.146,35	641.124,80	23,51	410.000,00	15,03	1.676.021,50	61,46
<b>Amélioration socio-culturelle</b>	1	4	35	60.800,00	15.000,00	24,67	5.800,00	9,54	40.000,00	65,79
<b>TOTAL</b>	<b>23</b>		<b>12.360</b>	<b>4.749.460,35</b>	<b>1.343.705,80</b>		<b>623.800,00</b>		<b>2.781.954,50</b>	
<b>%</b>	<b>-</b>		<b>-</b>	<b>100</b>	<b>28,29</b>		<b>13,13</b>		<b>58,57</b>	



**PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA PRECARITE**

**AU TITRE DE L'ANNEE 2006**

<b>LOCALITE</b>	<b>INTITULE DU PROJET</b>	<b>LOCALISATION DU PROJET</b>	<b>CAPACITE D'ACCUEIL</b>	<b>NOMBRE DE BENEFICIAIRES</b>	<b>COUT TOTL DU PROJET EN DHS</b>	<b>QUOTE PART DES PARTENAIRES EN DHS</b>	<b>CONTRIBUTION DU PROGRAMME INDH EN DHS</b>
JERADA	Extention et équipement de la crèche d'enfants El Massira	Centre de Jérada	270	178	570.614,00	Association enfance et solidarité (50.000,00)	520.614,00
	Achèvement de l'Amélioration de la Maison d'étudiant	Centre de Jérada	200	80	600.000,00	-	600.000,00
MRIJA	Equipement de Maison d'Etudiante	Mrija centre	80	50	312.162,00	-	312.162,00
AIN BENI MATHAR	Construction d'une Maison d'Etudiante	Centre d'Ain Béni Mathar	50	40	1.353.474,00	Commune (100.000,00)	1.253.474,00
GAFAIT	Aménagement de la	Gafait	-	30	400.000,00	-	400.000,00

	Maison d'Etudiant						
<b>LE MONTANT GLOBAL FINANCIER DEMANDE A L'INDH</b>							<b>3.086.250,00</b>



**Le programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural au titre de l'année 2006**

<b>Ventilation des projets par axe d'intervention</b>	<b>Nombre de projets</b>	<b>%</b>	<b>Nombre de bénéficiaires</b>	<b>Coût global des projets en dhs</b>	<b>Quote-part des porteurs de projets en dhs</b>	<b>%</b>	<b>Quote-part des partenaires en dhs</b>	<b>%</b>	<b>Contribution du programme INDH en dhs</b>	<b>%</b>
<b>AGR</b>	14	36	392	4.166.616,55	1.000.900,00	24,02	1.500,00	0,04	3.164.216,55	75,94
<b>Amélioration de l'accès aux services et infrastructures de base</b>	25	64	9207	7.526.476,09	468.280,99	6,22	455.257,60	6,05	6.602.937,50	87,73
<b>Amélioration socio-culturelle</b>	0	-	0	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>39</b>		<b>9599</b>	<b>11.693.092,64</b>	<b>1.469.180,99</b>		<b>456.757,60</b>		<b>9.767.154,05</b>	
<b>%</b>	<b>-</b>		<b>-</b>	<b>100</b>	<b>12,56</b>		<b>3,91</b>		<b>83,53</b>	





<b>aux services et infrastructures de base</b>	2007	20		15913	09	9	3,52	0	5	50	97,28
	2008	11		9579	7.025.528,	247.500,0	2,72			6.778.028,	9,52
	2009	12		10869	00	0	4,81			00	9,43
	2010	11		10839	7.297.816,	198.500,0	0,57			7.099.316,	
					62	0				62	
					6.326.183,	304.500,0				6.021.683,	
					38	0				38	
					5.001.042,	283.000,0				4.718.042,	
					00	0				00	
<b>Total 2</b>		<b>79</b>	<b>7</b>	<b>56407</b>	<b>33.177.316</b>	<b>1.501.780,</b>	<b>4,52</b>	<b>455.257,6</b>	<b>1,3</b>	<b>31.220.007</b>	<b>94,10</b>
			<b>3</b>		<b>,09</b>	<b>99</b>		<b>0</b>	<b>7</b>	<b>,50</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>111</b>		<b>58499</b>	<b>43.100.932</b>	<b>2.643.680,</b>	<b>6,13</b>	<b>461.757,6</b>	<b>1,0</b>	<b>39.995.224</b>	<b>92,79</b>
					<b>,64</b>	<b>99</b>		<b>0</b>	<b>7</b>	<b>,05</b>	

## **QUATRIEME PARTIE**

**CONCLUSION: PROPOSITIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA  
PROVINCE DE JERADA**

**I/ CONCLUSION: PROPOSITIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA PROVINCE DE JERADA:**

**A) EFFORTS CONSENTIS POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA PROVINCE**

L'appréciation de l'état des projets réalisés ou programmés à l'échelon de cette province depuis sa création en 1994 ( soit un montant global de l'ordre de 3.528.917.505,00 dhs) démontre les efforts déployés aussi bien par l'Etat, établissements publics que les collectivités locales. La répartition de ces projets se présente comme suit:

**1°/ Projets réalisés : (728.781.499,52 dhs)**

<b>SECTEURS</b>	<b>MONTANT EN DHS</b>	<b>% par rapport au total réalisé</b>
<b>a) <u>SECTEUR D'INFRASTRUCTURE DE BASE:</u></b>		
↪ Route	144.109.306,20	
↪ Ressources en eau	21.779.597,00	
↪ Eau Potable	120.707.040,81	
↪ Electrification	86.693.459,80	
↪ Urbanisme et Habitat	153.623.898,47	
↪ Assainissement	9.712.881,22	
<b>Total 1</b>	<b>536.626.183,5</b>	<b>73,63</b>
<b>b) <u>SECTEURS PRODUCTIFS</u></b>		
↪ Agriculture	28.563.659,48	
↪ Eaux et forêts	14.906.770,67	
<b>Total 2</b>	<b>43.470.430,15</b>	<b>5,96</b>
<b>c) <u>SECTEUR SOCIO-ECONOMIQUE</u></b>		
↪ Enseignement	55.979.949,54	
↪ Santé	26.804.094,48	
↪ Télécommunication	24.260.137,00	
↪ Affaires Culturelles	1.057.000,00	
↪ Equipements Socio-éducatifs	4.332.353,96	
↪ Jeunesse et Sports	15.350.090,46	
↪ Zones d'Activité Economique	15.068.571,26	
↪ Equipements Communaux	5.832.689,17	
<b>Total 3</b>	<b>148.684.885,87</b>	<b>20,41</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>728.781.499,52</b>	<b>100%</b>

2°/ **Projets programmés 2005-2007**: 2.800.136.006,11 dhs répartis par départements comme suit:

a) **Collectivités Locales**: 22.462.262,11 dhs

b) **Organismes et départements extérieurs**: 2.777.673.744,00 dhs répartis ainsi:

⇒ ONE : 2.472.060.000,00 dhs dont 2.440.000.000,00 dhs pour le projet Thermo-solaire de Béni Mathar;

⇒ Agence Urbaine	: 750.000,00 dhs;
⇒ DPA	: 30.310.000,00 dhs;
⇒ Education Nationale	: 1.051.430,00 dhs;
⇒ Eaux et Forêts	: 63.583.000,00 dhs;
⇒ Ittissalat Al Maghreb	: 43.000.000,00 dhs;
⇒ ERAC	: 16.800.000,00 dhs;
⇒ ONEP	: 89.000.000,00 dhs;
⇒ Barid Al Maghreb	: 400.000,00 dhs;
⇒ Entraide Nationale	: 1.174.314,00 dhs;
⇒ Ministère de la Santé	: 665.000,00 dhs;
⇒ Equipement	: 58.880.000,00 dhs.

### **B/ ACTIONS EN COURS ET FUTURES DE DEVELOPPEMENT:**

Parmi les actions sectorielles déjà entamées ou prévues à l'échelon de cette province on note:

#### **1°) Mise à niveau des villes:**

Dans le cadre de la mise à niveau des centres urbains (Jérada, Ain Béni Mathar, Touissit), trois projets de conventions concernant la réhabilitation du réseau d'assainissement et la réalisation du réseau de voie au niveau de 25 quartiers des centres (Jérada: 14, Ain Béni Mathar: 6, Touissit: 5), ont été soumises pour approbation aux différents partenaires (A.P.D.O, Conseil de la Région de l'Oriental et le Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme). L'A.P.D.O a émis à cet égard son

accord de principe pour participer au financement de cette opération conditionnée par l'accord définitif du Département des finances.

Le coût total nécessaire à la mise à niveau des centres en question est évalué à 33,09 millions de dirhams répartis comme suit:

- Jérada: 17, 23 millions de dirhams;
- Touissit: 7,65 millions de dirhams;
- Ain Béni Mathar: 8,21 millions de dirhams.

## 2°) **Electrification rurale:**

- Nombre de douars à électrifier retenus : 5 (Appel d'offre lancé);
- Nombre de douars retenus dans le cadre du prêt FEC: 12 (Appel d'offre lancé);
- Nombre de douars en cours d'électrification par le système solaire: 67 (Taux d'avancement 25%);

## 3°) **Eau potable:**

### a) Projets en cours:

- Mise à niveau et renforcement du réseau de distribution aux centres de Touissit, Sidi Boubker, Tiouli et Ras Asfour: 900.000,00 dhs.
- Elaboration des études d'alimentation de Tiouli, de Sidi Boubker et de Laâouinate en eau potable.

### b) Projets programmés (2006 – 2007):

- Renforcement de la production à Ain Béni Mathar: 4.000.000,00 dhs.
- Restructuration de la production à Touissit: 5.000.000,00 dhs.
- Elaboration des études d'alimentation en eau potable de Ras Asfour, Guafait, Ouled Ghziel, Bni Mathar et Ouled Sidi Abdelhakem.
- Réalisation des travaux d'alimentation des douars des douars de la CR de Bni Mathar et les centres de Guenfouda, de Lamrija et d'Oued El Heimer en eau potable: 53.000.000,00 dhs.
- Création de stations d'épuration: 116.000.000,00 dhs
  - Jérada (phase de consultation): 69.000.000,00 dhs;



- Ain Béni Mathar (phase de consultation): 28.000.000,00 dhs;
- Touissit-Boubker (phase de consultation): 19.000.000,00 dhs.

#### 4°) Routes:

##### a) Projets en cours:

Les travaux de routes en cours d'exécution sont repartis comme suit:

Désignation	Coût en dhs
Construction de la RNC sur 19,80 Kms reliant Jérada à Ain Béni Mathar via la RN 17	13 500 000,00
Elargissement et renforcement de la RP 6021 sur 13,30 Kms reliant Tiouissit-Tiouli	7 000 000,00
Elargissement de la traversée d'Ain Béni Mathar sur 2,2 Kms	4 500 000,00
Elargissement et renforcement de la RR 606 sur 35 Kms reliant Ain Béni Mathar - Lamrija	19 320 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>44.320.000,00</b>

##### b) Projets programmés au titre des années 2006-2008:

Les travaux de routes programmées sont repartis comme suit :

Désignation	Coût en dhs
Aménagement de la RNC Tisourine – RP 6013 sur 4kms	1 500 000,00
Elargissement de la traversée d'Ain Béni Mathar sur 2,2 Kms	4 500 000,00
Construction d'un pont dalle sur Oued el Hay	8 000 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>14.000.000,00</b>

##### c) Programme national des routes rurales n° 2 (2005-2015)

Le Département de l'Équipement a programmé la construction, l'élargissement et le renforcement des routes rurales sur une longueur de 103 Km pour un montant global s'élevant à la somme de : 43 050 000,00 Dhs, répartis comme suit :

- Construction de routes rurales sur 37 Km pour un montant de 24.500.000,00 Dhs.
- Aménagement des routes rurales sur 66 Km pour un montant de 18.550.000,00 Dhs.

Ce programme est réparti comme suit :

<b>Désignation du projet</b>	<b>Coût en Dhs</b>
Aménagement de la RP 6023 reliant Tiouli et Machraâ El Harcha sur 28 km	5 250 000,00
Construction de la RP 6013 reliant Laaouinate à Matrouh Sghir sur 13 Km	6 000 000,00
Construction de la RP 6023 reliant Guenfouda et Oued El Himer sur 14 Km	7 500 000 ,00
Construction de la RNC reliant Labkhata et Barrage Hassan II via Tibouriyine sur 10 km	11 000 000,00
Aménagement de la RN 6009 reliant le centre de Hassian Diab et la RR 606 su 20 km	7 000 000,00
Aménagement de la RP 6034 reliant Matrouh Sghir et Matrouh Lakbir sur 18 Km	6 300 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>43 050 000,00</b>

#### 5°) Agriculture:

Il s'agit notamment de l'exécution du Projet de Développement Agricole de Jérada qui visait globalement l'amélioration des capacités de production (Aménagement sylvo-pastoraux, agropastoraux, Hydro agricoles, les défoncements et l'intensification de la production agricole et de la santé animale).

L'enveloppe budgétaire réservée à ce programme qui était étalé entre 1999 et 2003 s'élève à 53.000.000,00 dhs dont 33.642.444,00 dhs ont été délégués à la DPA d'Oujda qui n'a engagé que 28.807.984,00 dhs.

#### **C/ PROPOSITIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA PROVINCE:**

La dimension sociale et économique du problème du déclin du secteur minier requiert la mise en place d'un plan intégré pour le développement de l'économie de cette province basé sur la réalisation de projets structurants générateurs d'emploi, et

l'adoption de mesures susceptibles de stimuler l'activité économique et sociale et ce par la prise en considération des actions préconisées ci-après; à savoir:

**1°) Mesures d'ordre administratif:**

A signaler à ce propos que le nombre de personnes libérées par les CdM et mis à la retraite ne dépasse pas 550 (sur un total libéré de 4.870) soit une moyenne d'environ 70 par an. Le reste sera étalé sur les 20 années à venir selon les services concernés.

Aussi, et dans le souci de compenser le pouvoir d'achat au niveau local, d'une part et de renforcer le secteur tertiaire d'autre part, il est suggéré ce qui suit:

• Nécessité d'implanter les principaux services extérieurs non encore représentés, à savoir:

- ↳ Direction Provinciale de l'Equipement;
- ↳ Direction Provinciale de l'Agriculture;
- ↳ Direction Provinciale des Domaines;
- ↳ Délégation Provinciale de l'Artisanat;
- ↳ Délégation Provinciale du Commerce et de l'Industrie;
- ↳ Délégation Provinciale des Affaires Culturelles;
- ↳ Délégation Provinciale de l'Habitat.
- ↳ Trésorerie Provinciale;

En effet, mise à part l'installation d'une Direction Provinciale de l'ONEP et de 5 Délégations Provinciales (Santé, Education Nationale, Secrétariat d'Etat Chargé de la Jeunesse, Affaires Islamiques et Entraide Nationale) et un nombre très réduit de subdivisions en l'occurrence celles de l'Equipement, des Impôts, d'une Antenne de la D.P.A, du Centre d'Immatriculation et de la Circonscription Provinciale des Eaux et Forêts, les autres départements ministériels dépendant encore de la Wilaya d'Oujda.

- Création d'un noyau universitaire et d'un I.T.A à Jérada;

**2°) Promotion de l'emploi :**

- La mise en place au profit de cette province d'une manière durable d'un programme Spécial de la Promotion Nationale pour compenser en partie le nombre d'emplois directs et indirects perdus après la cessation définitive de l'activité minière et ce en l'absence jusqu' à présent d'autres secteurs pourvoyeurs d'opportunités de travail.

- Le lancement d'opérations d'incorporation dans les rangs des Forces Auxiliaires (FA) et de la Sûreté Nationale au profit des jeunes de la province.

- Etant donné que la Direction de l'ONE avait déjà procédé en 2004 à l'achat auprès des sociétés permissionnaires plus de 41.000 tonnes de fine de charbon, il est vivement sollicité d'intervenir auprès de cette direction à l'effet d'acquérir périodiquement auprès de ces derniers les stocks du charbon disponibles sachant que ces sociétés sont prêtes à livrer annuellement à la Centrale Thermique de Jérada une quantité de l'ordre de 40.000 tonnes.

L'écoulement de ces stocks va permettre de maintenir les postes d'emplois créés par le secteur de l'exploitation du charbon (soit 500 emplois) et d'éviter en conséquence d'éventuelles tensions sociales.

### **3°) Soutien financier aux communes déficitaires pour la réalisation de projets:**

Sur 14 communes que compte cette province, 8 sont au titre de l'exercice 2006, toutes déficitaires tel qu'il est indiqué sur le tableau suivant:

<b>Commune</b>	<b>Dotation TVA 2006 (en dhs)</b>	<b>Dotation demandée (en dhs)</b>	<b>Dotation accordée (en dhs)</b>	<b>Déficit (en dhs)</b>
Guenfouda	2.262.000,00	292.022,00	100.000,00	192.022,00
Laâouinate	876.000,00	2.010.804,00	1.400.000,00	610.804,00
Guafait	1.001.000,00	932.228,00	650.000,00	282.228,00
Labkhata	867.000,00	433.981,00	300.000,00	133.981,00
Tiouli	729.000,00	775.650,00	550.000,00	225.650,00
Sidi Boubker	1.029.000,00	405.134,00	280.000,00	125.134,00
Lamrija	887.000,00	304.070,00	100.000,00	204.070,00
Ouled Sidi Abdelhakem	1.030.000,00	795.036,00	450.000,00	345.036,00
<b>Total</b>	<b>8.681.000,00</b>	<b>5.948.925,00</b>	<b>3.830.000,00</b>	<b>2.118.925,00</b>

**4°) Restructuration et mise à niveau du tissu urbain des villes de Jérada et Touissit** : qui accusent un déficit en infrastructures de base et dont l'environnement est lourdement affecté par une longue période d'exploitation minière.

**5°) Electrification rurale, désenclavement de la province et renforcement des réseaux routier, ferroviaire et Alimentation en Eau Potable** :

Il s'agit d'un ensemble de projets prioritaires déjà proposés par cette province aux départements centraux concernés, à savoir :

a) Electrification de 18 douars relevant des différentes communes rurales de la province : A ce titre, la province de Jérada vit une situation paradoxale, elle participe grâce à la Centrale Thermique de Jérada à une part non négligeable de la production nationale de l'électricité, mais le taux d'électrification rurale ne dépasse pas 51 %, (il était à 10 % en 2002).

A cet égard, il est proposé à la Direction de l'ONE d'étudier la possibilité de contribuer à l'opération d'électrification de 18 agglomérations rurales par la prise en charge, même partielle, de l'excédent global de 27.000 dhs par foyer estimé à 5.304.818,00 dhs, tel qu'il est illustré dans le tableau suivant:

Cercle	Commune rurale	village	nombre de foyers	coût par foyer en DH	Le coût du village en dh	Excédent à 27000 dh en DH
<b>JERADA BANLIEUE</b>	Guenfouda	1-Tbarmat	35	38 021,00	1 331 000,00	385 735,00
		2-Zrayeg	26	32 949,00	857 000,00	154 674,00
		3-Mahsar	92	30 298,00	2 787 000,00	303 403,00
	Tiouli	4-Ouled Sidi Moussa	96	36 692,00	3 522 000,00	930 473,00
		5-Ouled Saïda				
		6-Ouled M'Barek				
		7- Lahlalfa 8-Rhamna				
	Ras Asfour	9-Ouled Saïd Sraja	37	34 045,00	1 260 000,00	260 649,00
		10-Ouled El Okbani 1	28	34 565,00	968 000,00	211 808,00

		11-Ouled Belkaceme	65	35 752,00	2 324 000,00	568 855,00	
		12-Tidmet extention	29	37 952,00	1 101 000,00	317 598,00	
<b>Aïn Bni Mathar</b>	Ouled Ghziel	13-El Houmar Sud	60	30 554,00	1 833 000,00	213 233,00	
		14-Oulad Messoud+	43	34 875,00	1 500 000,00	338 641,00	
		15-lagteyate					
		16-Oulad Messoud Daya hamra	48	32 580,00	1 564 000,00	267 828,00	
		17-Ouled Moussa	56	35 138,00	1 968 000,00	455 753,00	
		18-Jbabra I et II	75	35 003,00	2 625 000,00	600 246,00	
<b>TOTAL</b>			<b>373</b>		<b>25.205.000,00</b>	<b>5.304.818,00</b>	

L'électrification de ces douars par étapes rapprochées, permettra à coup sûr de fixer la population, notamment au niveau des zones frontalières, d'améliorer ses conditions de vie, d'encourager les activités productives et de consolider les efforts consentis dans le domaine agricole considéré comme étant le principal support de l'action de reconversion de l'économie provinciale après la fermeture des mines.

b) Désenclavement de la province et renforcement du réseau routier par la concrétisation des projets figurant sur le tableau suivant :

<b>Désignation du projet</b>	<b>Coût en Dhs</b>
Construction de la RNC reliant Jérada et Guenfouda via Tadouaout sur 19 km	22 000 000,00
Construction de la RNC reliant la RP 6048 et rocher via Nouamer sur 15 km	7 500 000,00
Aménagement et renforcement de la RP 6052 reliant la RR 606 et Mrija sur 5.8 km	3 000 000,00
Aménagement et renforcement de la RP 6025 reliant la RP 6021 et Sidi Yahya sur 24 km	16 000 000,00
Aménagement de la RNC reliant Ain Beni Mathar et Lafrittis sur 35 km	7 000 000,00
Aménagement de la RNC reliant Oued Charef et Aouzad sur 30 km	6 000 000,00
Aménagement de la voie d'évitement au centre de Jérada sur 3 km	1 100 000,00

Construction de la liaison Ain Beni Mathar Sahb Al Ghar sur 7,5 Km	4 200 000,00
Aménagement de la piste Aggaya sur 6 km	1 000 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>67 800 000,00</b>

c) Remise en service de la ligne ferroviaire Guenfouda - Hassi Blal :

Dans le cadre du projet de création d'une ligne ferroviaire reliant Nador à Taourirt et énoncé dans le discours Royal du 18 Mars 2003 lors de la visite de Sa Majesté le Roi à la région de l'Oriental, l'Administration Territoriale avait émis auprès des administrations et établissements concernés le souhait de la remise en service du réseau ferroviaire dont dispose cette province pour pallier aux problèmes et difficultés que pose le transport par voie routière de matières premières (600.000 tonnes de charbon et de plomb par an) entre le port de Nador et Jérada au profit de la Centrale thermique et la Fonderie de Plomb de Zellidja à Oued El Heimer qui drainent quotidiennement une moyenne de 90 camions de grand tonnage dont l'impact sur la dégradation du corps de la chaussée et sur l'environnement n'est pas à démontrer.

La Direction de l'ONCF a émis un avis favorable pour la réouverture de la ligne Guenfouda –Hassi Blal à la circulation ferroviaire. Un appel d'offre pour la remise en service des tunnels Guenfouda – Hassi Blal est déjà lancé par cette Direction.

Aussi, il est sollicité de la Direction de l'ONE d'étudier la possibilité de répondre favorablement à la sollicitation de l'ONCF.

d) Alimentation en eau potable:

Il s'agit d'assurer l'abreuvement du cheptel et de répondre aux besoins vitaux de la population par la réalisation des projets illustrés dans le tableau suivant:

Désignation du projet	Coût en Dhs	Population bénéficiaire	Nombre de logements
AEP centre Hassian Diab à CR Ouled Ghziyel	5 200 000,00	950	195
AEP Douar Sidi Aissa à CR Tiouli	700 000,00	250	50

AEP Douar Dayat Ouled Sidi Ali à CR Ouled Ghziyel	1 150 000,00	500	100
AEP douar Lamouater à CR Laouinate	800 000,00	350	70
AEP Douar Ouled Moussa à CR Ouled Ghziyel	600 000,00	450	90
AEP Douar Ouled Kaddour à CR Ouled Ghziyel	500 000,00	200	40
<b>TOTAL 1</b>	<b>8.950.000,00</b>		



Désignation du projet	Coût en Dhs	Population bénéficiaire	Nombre de logements
AEP Centre Doughmania à CR Ouled Sidi Abdelhakem	400 000,00	1000	200
AEP Douar Aggaya haut à CR Laaouinate	400 000,00	280	56
AEP 6 Douars à CR Sidi Boubker	800 000,00	250	50
AEP Douar Ouled Bensar et douar El Fokra à la CR de Bni Mathar	1 100 000,00	300	60
AEP Ragueb Labied à partir du forage Chorfa à la CR de Tiouli	800 000,00	250	50
<b>TOTAL 2</b>	<b>3 500 000,00</b>		
<b>TOTAL 1+2</b>	<b>12 450 000,00</b>		

**7°) Mobilisation du potentiel agricole et hydraulique :**

- **Elaboration** d'un Schéma Directeur de Développement Agricole basé essentiellement sur l'orientation de l'exploitation des ressources hydriques énormes dont dispose la province (Extension de la petite et moyenne hydraulique, encouragement des activités agricoles rentables) ;

- **Délimitation** des terrains collectifs pour éviter les conflits intra et intertribaux sur les limites de ces terrains.

- **Reconduire** la même enveloppe budgétaire au titre de la dernière phase (2004-2009) du Projet de Développement des Parcours de l'Elevage dans la province soit 412 millions de dhs qui était consacrée pendant la première tranche de ce même programme (1991-2001) au lieu de 9,05 millions de dhs prévus seulement. Cette réduction substantielle ne permettra pas de consolider les résultats positifs enregistrés au titre de la première tranche et aura inéluctablement des effets néfastes directs sur le développement de l'activité pastorale dont le rôle prépondérant dans l'économie de la province n'est pas à démontrer.

8°) **Promotion du tourisme**: par la valorisation des produits de niches touristiques disponibles ayant fait l'objet d'un constat par une commission dépêchée à cette province le 12/12/2003, d'où il est proposé l'aménagement et l'équipement de ces sites comme il est indiqué dans le tableau ci-dessous:

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Localité</b>	<b>Aménagements sollicités</b>	<b>Coût estimatif</b>
Création d'un musée minier	Ville de Jérada	Création d'un musée minier	A déterminer
Les sites de Tissouriène	C.R de Laaouinate, Cercle de Jérada Banlieue	Aménagement d'un camping, électrification, conduite d'eau, construction de bangalows et de plate forme	3 000 000,00
La vallée de Guafait	C.R de Guafait, Cercle de Jérada Banlieue	Aménagement d'un camping (gîte chez l'habitant)	3 000 000,00
Le site de Ras Asfour	C.R de Ras Asfour, Cercle de Jérada Banlieue	Aménagement d'un camping, électrification, conduite d'eau, et construction de plate forme	4 000 000,00
Le site d'Ain El Karma	C.R de Guenfouda Cercle de Jérada Banlieue	Aménagement d'un camping, électrification, conduite d'eau, et construction de plate forme	4 000 000,00
Le site à intérêt biologique et écologique de Cheikhar	C.R de Laaouinate, Guenfouda, Tiouli et Ain Béni Mathar	Reboisement, création des pistes, création de tranches pare feu et création d'un poste vigie*	<b>2003:</b> 350000,00 <b>2004 :</b> 1 500 000,00
Les plateaux d'Ain Béni Mathar	C.R d'Ouled Sidi Abdelhakem, Cercle d'Ain Béni Mathar	Aménagement et extension du lac, création d'un café, restaurant, hôtel, espaces vert et aires de repos	3 000 000,00

## 9°) Environnement et lutte contre la désertification:

### a) Lutte contre la désertification au niveau des Hauts plateaux :

Il est souhaitable à ce propos, d'accorder un grand intérêt à la protection et au développement des Hauts Plateaux relevant de cette province et ce à la lumière des Hautes Directives Royales émises dans le Discours Royal énoncé par Sa Majesté le Roi que Dieu l'Assiste à l'occasion de sa visite à Oujda en date du 18/03/2003.

L'enveloppe budgétaire accordée dans le cadre du Projet de Développement des Parcours et de l'Elevage dans l'Oriental au titre de la période (2004 – 2009) et qui est de l'ordre de 9,05 millions de dirhams quoi qu'elle s'avère insuffisante doit être investie dans des actions réelles d'amélioration des parcours et de développement de l'activité d'élevage ovins en l'occurrence la création de mises en défens, la réalisation et l'équipement des points d'eau et la valorisation de la filière ovine.

